



CAI Centre d'Action
Interculturelle
de la province de Namur ASBL

Rapport d'activités 2020

Perspectives 2021

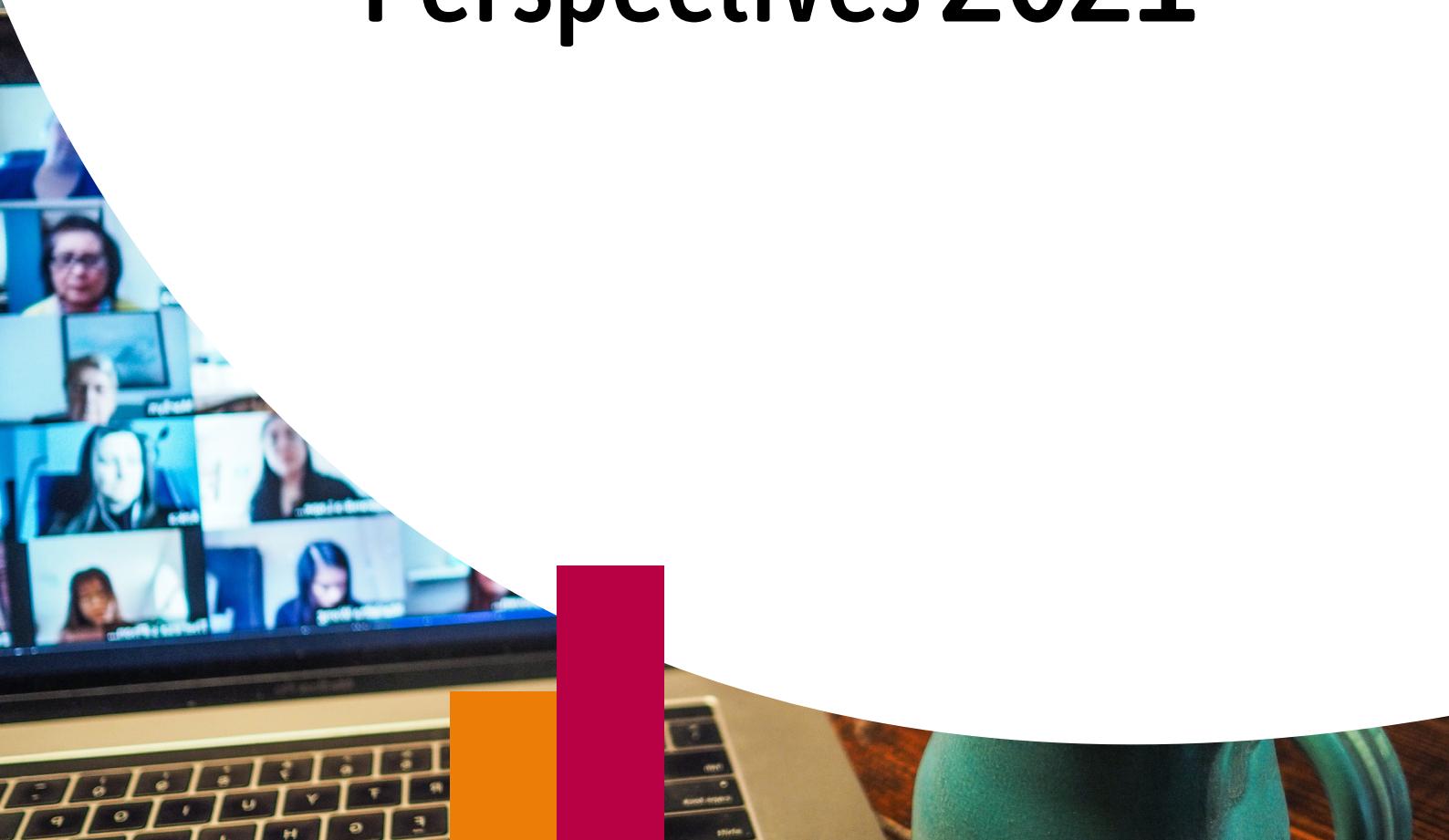




Table des matières

Introduction	> 05
Activités	
Accompagnement	> 09
Coordination d'activités d'intégration et d'interculturalité	> 23
Formation et sensibilisation	> 45
Interpellation	> 55
Supports et gestion	
Conseil de direction	> 61
Communication	> 65
Conseiller en prévention	> 69
Instances	> 71
Annexes	
Participations institutionnelles	> 75
Sigles et acronymes	> 77
Equipe en janvier 2021	> 81



Illustration:BL Graphics



Introduction

Sans nommer les gros mots liés à la pandémie qui resteront gravés dans notre mémoire à tous, le monde du travail a dû s'adapter en 2020. Dans notre secteur, de nouveaux termes sont apparus avec derrière eux une nécessaire adaptation des professionnels : télétravail, guide générique, présentiel / distantiel, réunions virtuelles, visio-conférence, Teams, Zoom, Jitsi,...

Quelques petits nouveaux mots mais des heures d'adaptation pour les mettre en pratique ! L'équipe du CAI s'est particulièrement montrée souple et créative. Nous avons pu trouver un équilibre de fonctionnement tant en interne qu'avec nos partenaires et nos publics, même si comme pour tout le monde démarrer 2021 sans perspective positive commence réellement à peser sur le moral de tous.

Télétravail : il a fallu pourvoir à l'équipement informatique, organiser le travail, soutenir chaque travailleur, innover pour garder les relations et échanges informels - Teams et Zoom ont été de précieux outils.

Nous avons même pu mener notre mise au vert annuelle et organiser des pause-café hebdomadaires sur Teams.

Le guide générique nous a pris la tête, les règles en région wallonne n'étaient pas claires, chaque employeur était un peu laissé à lui-même avec le fameux guide élaboré par les partenaires sociaux du Conseil

supérieur pour la prévention et la protection au travail, en concertation avec la Cellule stratégique de la ministre de l'Emploi et des experts du SPF Emploi pour les grosses entreprises. Le conseil de direction a navigué entre règles juridiques et humanisation tant pour le personnel que pour l'accueil du public.

Teams, Zoom, Jitsi, : la décou

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles »

(Senèque)

verte, le choix et le maniement des outils a été un réel apprentissage pour chacun. Adapter les réunions internes et avec les partenaires, les plateformes et surtout les formations ont nécessité des heures de travail. L'équipe a particulièrement



fait preuve non seulement de rapidité d'adaptation mais aussi de créativité.

Ainsi des tables de conversation ont été imaginées quand les cours de français ont été à l'arrêt afin que le public garde un lien et un apprentissage, des modules pédagogiques ont entièrement été adaptés avec le défi de les maintenir participatifs, les séminaires, plateformes, et l'assemblée plénière du PPLI aussi.

Nous avons tenté d'exploiter les avantages du virtuel dont le fait qu'ils peuvent être largement diffusés via les réseaux sociaux et enregistrés.

Grâce à notre nouveau site internet que nous avons pu mettre en ligne en septembre tous les contenus produits qui sont désormais plus facilement accessibles.

accompagnement social et juridique citoyen et formation à la langue française interculturalité ISP-diversité lutte contre le racisme

Une citation qui ne freine pas notre équipe :

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles » (Senèque)

Cette intendance organisationnelle ne nous a pas fait perdre notre finalité première ; que du contraire : avoir une attention spécifique pour nos publics et particulièrement les plus fragilisés. Ainsi nous avons mis une énergie importante à partager la coordination en Wallonie de l'appui aux collectifs de citoyens qui apportent de l'aide aux Migrants en transit. Un élément positif qui a pu être souligné est l'attention de la Région wallonne envers ces publics mais aussi les opérateurs de notre secteur avec l'immunisation de leurs activités. Par contre si nous avons été plusieurs acteurs à solliciter encore une fois la régularisation des sans-papiers (et pour le CAI à en faire un documentaire vidéo), c'est toujours lettre morte du côté du politique...

Ce qui nous porte envers et contre tout est bien décrit dans cette citation d'Emma Dancourt :

« J'aime bien ce verbe « résister ». Résister à ce qui nous emprisonne, aux préjugés, aux jugements hâtifs, à l'envie de

juger, à tout ce qui est mauvais en nous et ne demande qu'à s'exprimer, à l'envie d'abandonner, au besoin de se faire plaindre, au besoin de parler de soi au détriment de l'autre, aux modes, aux ambitions malsaines, au désarroi ambiant. Résister, et... sourire. »

« Cette intendance organisationnelle ne nous a pas fait perdre notre finalité première ; que du contraire : avoir une attention spécifique pour nos publics et particulièrement les plus fragilisés. »

2020 aura hélas aussi été une année charnière pour le CAI avec la démission de la Province et la suppression de son subside.

Gageons qu'en 2021 des communes souhaitent devenir membres de notre institution afin de permettre à notre ASBL de continuer à fonctionner en parité comme le décret le stipule. Mais la collaboration avec les communes sera surtout importante dans le cadre du PPLI 2.0 présenté lors de notre plénière de novembre 2020.

Le plan provincial et local d'in-

tegration namurois s'inscrit en effet comme un cadre guide général sur une période courant sur six années, soit de 2020 à 2025, en considérant que 2020 a été une année de transition. Les axes d'intervention de ce PPLI 2.0 s'articulent autour de quinze droits fondamentaux répartis en sept axes : le droit au travail, au logement, à la santé, à l'épanouissement culturel, social et familial, à la participation citoyenne et démocratique et à la mobilité. Des actions concrètes sont d'ores et déjà programmées dans les domaines de l'accompagnement des personnes primo-arrivantes dans leur projet socio-professionnel, des MENA (mineurs étrangers non accompagnés), de la santé mentale, mais aussi de la lutte contre les discriminations et des différents plans en élaboration, de l'appui aux collectifs d'aide aux migrants en transit. En 2020 avec la Province et les acteurs de terrain, nous avons pu finaliser la production d'outils autour du logement, de la mobilité et de la petite enfance notamment mais aussi de documentaires vidéo sur les sans-papiers, les migrants en transit et la délocalisation.

PPLI 2.0

L 'approche préconisée pour 2021-2022 est de travailler conjointement à chaque niveau.

À niveau local, avec les communes de la province membres de notre ASBL particulièrement. Au niveau provincial, en veillant à assurer une transversalité entre les réalités locales. Au niveau régional, en continuant à y faire remonter constats et recommandations via le réseau des Centres Régionaux d'Intégration. Le plan d'action 2021-2022 comprend une programmation structurelle en six matières, chacune d'elle faisant l'objet d'une plateforme (accompagnement social et juridique, citoyenneté, formation à la langue française, interculturalité, ISP-diversité et lutte contre le racisme) et une programmation ponctuelle en cinq points (lutte contre les discriminations, décolonisation, MENA, etc.).

Ce plan s'appuiera d'une part sur des partenaires locaux au niveau communal, tantôt au sein du secteur de l'intégration et de la cohésion sociale (associations, CPAS, communes, collectifs citoyens, etc.), tantôt dans le secteur de l'accueil (Centre d'accueil de demandeurs d'asile et ILA) et d'autre part, sur une dynamique de réseau au niveau provincial.

En résumé cette citation de Pablo Picasso sous-tendra notre PPLI 2.0 :

« L'action est la clé fondamentale de tout succès »

Se donner des perspectives en regardant d'abord dans le rétroviseur est important. Ainsi, nous avons pu réaliser un travail de systématisation d'expériences et aussi finaliser le travail sur notre stratégie.

Si les statuts définissent la raison d'être d'une association et fondent en principe son action, il est nécessaire qu'une association précise ses objectifs, ses missions et les moyens qu'elle a l'intention de mobiliser. Dans cette perspective, la stratégie va constituer un outil de management et de communication indispensable. Elle organise en amont la réflexion stratégique et sert

ensuite (en aval) de document fédérateur auquel chacun dans l'association peut se référer pour trouver les réponses aux questions qui dépassent le simple cadre des missions ou objectifs annuels.



Néanmoins pour créer du nouveau, nous devons nous appuyer sur l'histoire de l'institution. Avant d'acter la création de nouveaux outils, nous avons regardé dans le rétroviseur.

Depuis l'agrément, le CAI s'est appuyé sur son projet politique, c'est un élément fondateur. Il faut savoir d'où on vient pour déterminer vers où on souhaite aller.

Dans ce cadre, un travail de systématisation d'expériences a notamment pu être mené en 2020.



Si l'histoire est importante, l'anticipation du futur et des changements de l'environnement surtout dans un secteur aussi mouvant que le nôtre est tout aussi importante. C'est l'objectif de cette approche stratégique.

Pour réaliser cette stratégie, le CAI s'inscrit au sein des politiques d'intégration des personnes étrangères (avec une approche interculturelle inscrite dans notre projet politique).

Toutefois il peut également s'inscrire dans le cadre de politiques complémentaires :

- des politiques migratoires,
 - de la politique d'accueil,
 - de la lutte contre les préjugés, le racisme et les discriminations,
 - d'égalité des chances,
 - de gestion de la diversité,
 - de cohésion sociale,
 - de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale,
- ou toute politique pertinente au regard de nos missions et projet politique.

En Europe et en Belgique on parle depuis très longtemps de la lutte contre le racisme et les discriminations. A nouveau des plans sont en élaboration aux différents niveaux de pouvoir.

Le CAI va déployer une énergie importante pour les nourrir et mener des actions concrètes sur le terrain avec les différents partenaires publics et associatifs.

Les discriminations au logement et à l'embauche sont notamment mises en exergue.

Avec les autres centres régionaux, le CAI va tenter de faire bouger les lignes notamment au départ du futur projet du fond social européen qui non seulement – espérons-le – pourra renforcer l'accompagnement, le mentorat et le tutorat des personnes étrangères mais aussi une entrée concrète dans le monde des entreprises afin de renforcer la diversité au sein de celles-ci. Avec le forum Emploi-Diversité-Entreprises organisé début 2020 et l'expérience pilote et innovante de notre projet Net2Work, des pistes de travail ont pu être dessinées.

Et pour conclure :

**Après cette année difficile,
allons de l'avant !**
**Que la nouvelle année voit
éclore nos projets,**
**Que de belles valeurs nous
unissent pour avancer
ensemble,**
**Nos énergies conjuguées
sont la clé de notre réussite
commune.**

Benoîte DESSICY
DIRECTRICE

Accompagnement interculturel

Introduction

Equipe

L'année 2020 a commencé avec une équipe composée de 6 personnes, 2 autres travailleurs sont (re)venus compléter l'équipe dans le courant de l'année.

Il y a donc eu 7 ETP accompagnateurs interculturels lors de cette année 2020 dont 1 travailleur plus spécifiquement en charge du FSE.

Confinement, télétravail et accompagnement à distance

Comme pour l'ensemble du CAI, le télétravail est devenu une réalité depuis la mi-mars 2020 suite à la pandémie de covid-19. L'équipe accompagnement a dû s'adapter tant au niveau de son organisation générale qu'au niveau de ses équipements. Si du travail en présentiel a pu reprendre par moments, le télétravail est resté majoritaire tout au long de l'année.

Sur le plan individuel, il était essentiel que chaque travailleur dispose du matériel informatique nécessaire à la continuité de sa fonction : mails, rendez-vous par téléphone ou en visioconférence, accès à ses dossiers de suivi. Pour ce faire, outre l'équipement nécessaire, il a fallu permettre à chacun de se former et s'habituer aux nouveaux outils de communication (Teams, Zoom, WhatsApp, Google Meet, ...) et mettre à

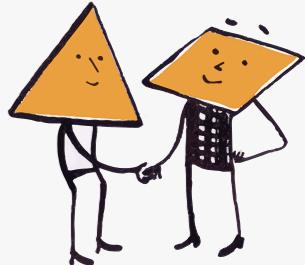
disposition un smartphone et un abonnement téléphonique.

Le travail de l'équipe accompagnement a été fortement adapté au regard des règles sanitaires strictes. Toutefois, comme le permettait la législation et comme le préconisait le secteur, certains rendez-vous qui le nécessitaient se sont encore déroulés en présentiel durant la crise sanitaire.

Pour permettre à ces rendez-vous de s'organiser dans le respect le plus strict des mesures sanitaires, il a fallu mettre en œuvre une planification de l'emploi du temps de chacun, mettre à disposition un local adapté pour être au calme et en sécurité, planifier l'emploi du temps des membres de l'équipe et développer leur autonomie. Pour tous, la bonne organisation familiale a été un impératif puisque des espaces de vie à priori

Accompagnement individuel

Vue d'ensemble

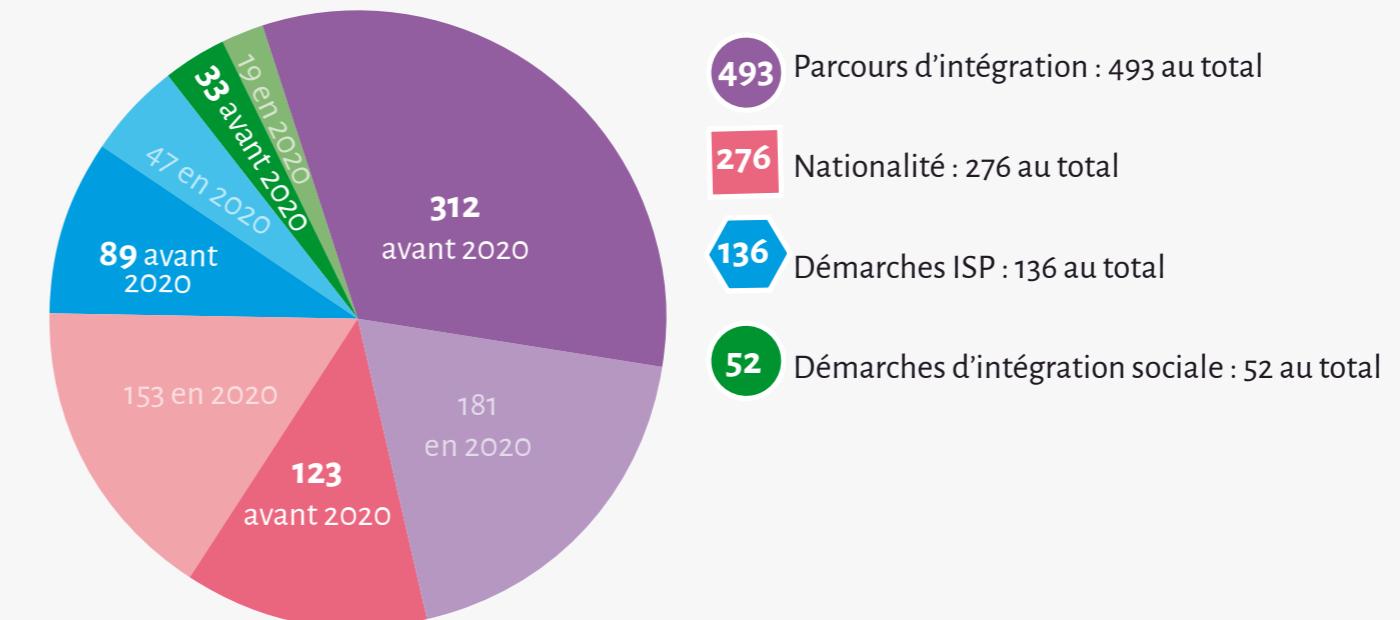


Au total, 957 personnes ont été accompagnées en 2020,

certaines personnes étant déjà accompagnées depuis 2019, voire depuis 2017-2018.



Répartition par type de demande



Dossiers traités dans le cadre du Fonds social européen (FSE)



Les actions liées au FSE sont soit hors parcours soit intégrées dans le parcours d'intégration. Il s'agit de recherche d'emploi, de recherche de formation, de demande d'équivalence de diplôme, de validation des compétences, d'orientation professionnelle, de démarches administratives ISP ou encore de relais vers les opérateurs ISP. La collaboration avec la cellule migrant du Forem a continué tout au long de l'année 2019 et a permis d'y orienter des personnes, et inversément.

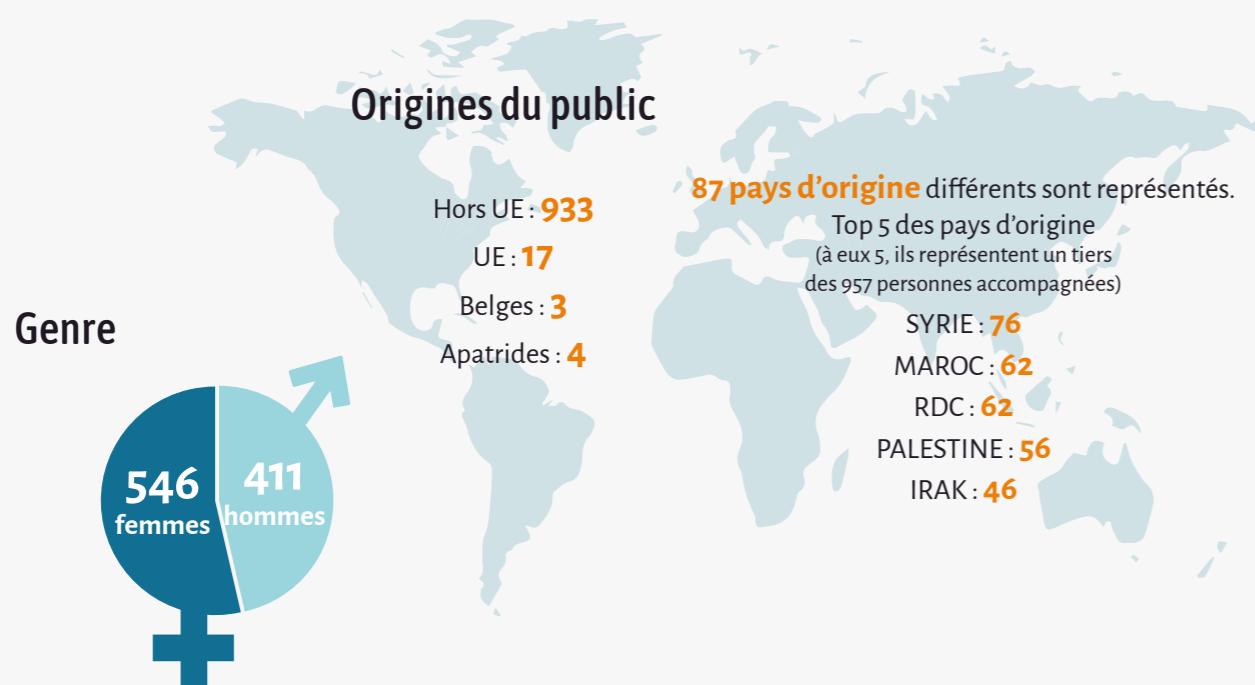
communs et privés et du matériel informatique ont dû, en partie, s'adapter à un fonctionnement professionnel pendant plusieurs mois.

Sur la plan collectif, l'équipe a maintenu ses espaces de travail habituels afin de maintenir en son sein une communication optimale et permettant de faire face aux nombreux ajustements nécessaires tout au long de cette crise sanitaire. La communication entre collègues était impérative, tout comme le soutien, les encouragements mutuels, l'attention collective aux règles et consignes, les échanges et (re)questionnements par rapport à notre façon de fonctionner. Au niveau de l'accompagnement, ce sont donc les communications par mail et téléphone qui se sont fort développées pour permettre des suivis à distance. Des rendez-vous par visioconférence y compris avec les interprètes se sont également organisés à de nombreuses reprises. Entrer en contact avec les personnes de cette façon s'est avéré parfois plus difficile qu'une

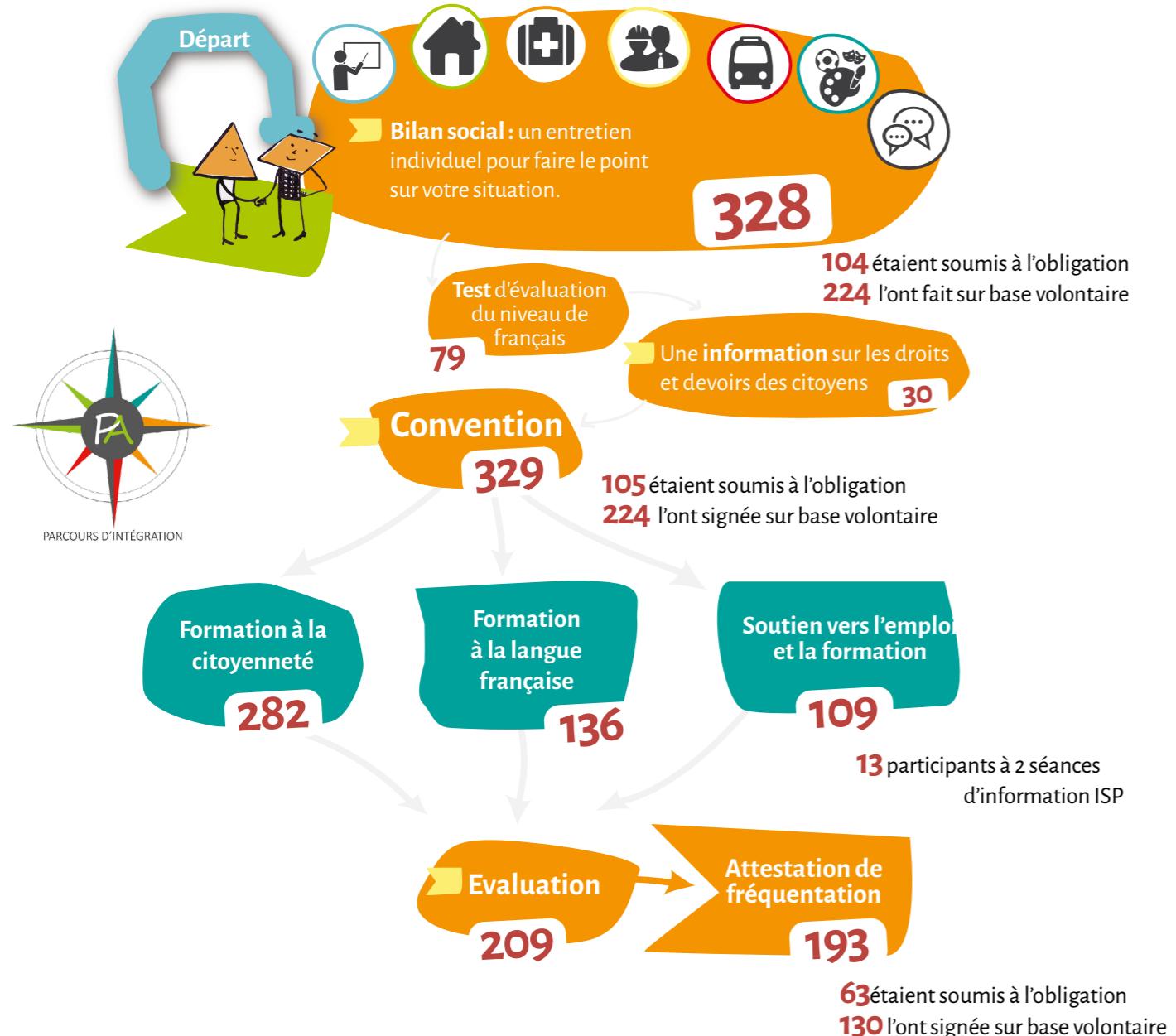
rencontre de visu. L'impossibilité d'accompagnement physique ainsi que l'interruption des offres de formation, complète ou partielle selon les périodes, sont également des éléments qui ont compliqué la mise en œuvre d'un travail social et d'accompagnement de qualité.

Toute cette actualité a provoqué auprès des personnes des sentiments mitigés, certains comprenant bien le contexte sanitaire qui impose ces pratiques, d'autres moins. Dans un premier temps, nous avons constaté une certaine méfiance de la part des personnes qui ont préféré postposer leur accompagnement, en espérant des jours meilleurs.

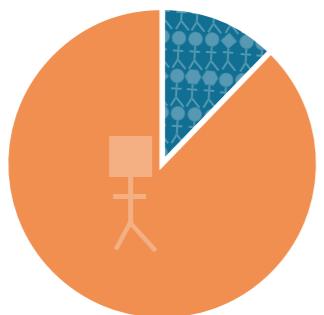
Face à la persistance de la pandémie, nous avons envisagé et mis en place une séance d'information en insertion socio-professionnelle à distance. La première séance a lieu en décembre 2020 et s'est bien passée.



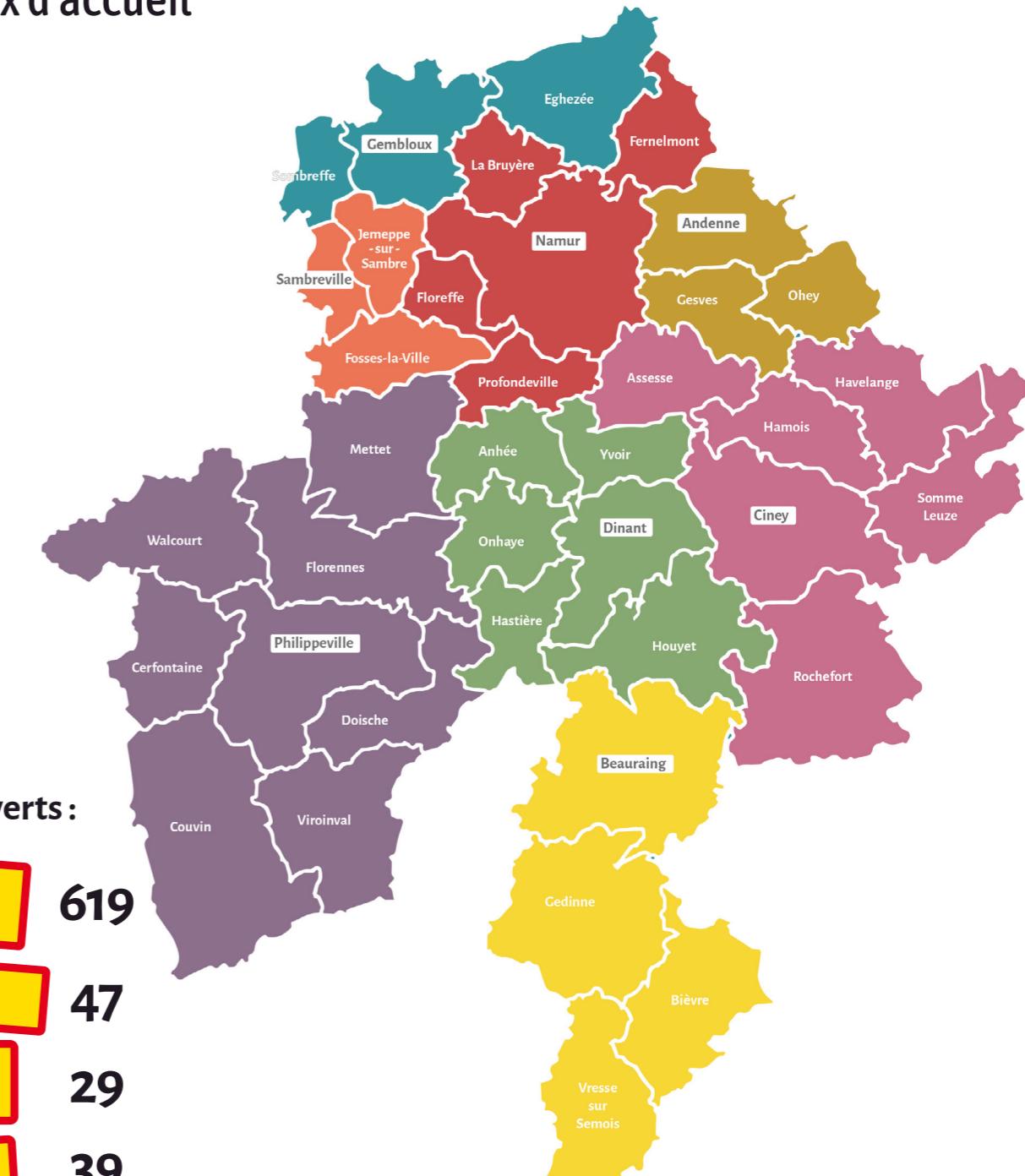
Actions menées dans le cadre du parcours d'intégration



Séances d'information « Droits et devoirs » en chiffres



Bureaux d'accueil



Dossiers ouverts :

Namur	619
Andenne	47
Beauraing	29
Ciney	39
Dinant	71
Gembloux	58
Philippeville	51
Sambreville	46

Bureau d'Andenne



Permanences : 1^{er} vendredi du mois

Les permanences à Andenne ont été organisées en fonction des demandes. Le confinement strict a eu des effets négatifs sur de nombreuses personnes ; nous pouvons notamment relever des difficultés d'ordre conjugal que nous avons dû suivre à plusieurs reprises. Malgré la situation sanitaire, deux formations à la citoyenneté ont pu avoir lieu au cours de l'année 2020 : en juin et en décembre (en virtuel). Les cours de français ont eu été interrompus lors des périodes de confinement, bien que le contact avec les apprenants ait été maintenu. Ils ont ensuite pu reprendre, dans le respect des mesures sanitaires.

Notre bonne collaboration avec les opérateurs et acteurs locaux n'a pas été impactée négativement par la crise sanitaire et les contacts ont été maintenus. Toujours dans le but d'harmoniser nos pratiques et de partager nos informations avec les partenaires, une coordination locale a eu lieu en présentiel et dans le respect des règles sanitaires le 29 septembre 2020. Enfin, notons que la fin d'année 2020 a été pour le bureau d'Andenne un moment de changement. La personne au CAI en charge de la coordination de ce bureau en 2^{ème} ligne a quitté le CAI. Il s'agira courant 2021 de développer de nouvelles perspectives de collaboration sur ce territoire.

Nombre de personnes accompagnées en 2020 :

47



Relais des communes :

13 personnes ont été relayées par les communes du bureau d'accueil dont 3 dans l'obligation de suivre le parcours d'intégration.

Bureau de Beauraing



Permanences : 3^{ème} jeudi du mois

Le bureau d'accueil de Beauraing s'est adapté au contexte sanitaire. Les permanences ont été interrompues de mars à juin. Elles ont repris au mois d'août jusqu'en fin d'année, en fonction des demandes. Les accompagnements effectués en cours d'année 2020 ont concerné des personnes dans l'obligation de suivre le parcours ainsi que d'autres qui le suivent dans le cadre de leur demande de nationalité ou sur base volontaire.

Une seule formation à la citoyenneté a été organisée avec une participation de neuf personnes.

Nombre de personnes accompagnées en 2020 :

29



Relais des communes :

4 personnes ont été relayées par les communes du bureau d'accueil dont 0 dans l'obligation de suivre le parcours d'intégration.

Bureau de Ciney



Permanences : 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois

Au bureau d'accueil de Ciney, nous avons reçu des personnes pour la demande de nationalité et d'autres qui nous ont été orientées par la commune de Rochefort, via l'ILA, et qui sont dans l'obligation de suivre le parcours d'intégration. Un nombre important de suivis se sont organisés à distance depuis le confinement. Mais depuis la reprise, des rencontres en présentiel s'organisent à nouveau au même endroit et aux mêmes heures mais avec des mesures strictes de sécurité sanitaires.

L'offre de FLE sur le territoire s'est globalement renforcée. Malgré une interruption des cours en présentiel, les formateurs ont maintenu le contact et le travail avec leurs apprenants pendant les périodes de confinement. Concernant les formations à la citoyenneté, deux modules étaient prévus sur l'année. La Formation à l'Intégration Citoyenne (FIC) s'est déroulée de janvier à mars et cinq personnes y ont assidûment participé. Par contre, un Atelier d'Orientation Citoyenne (AOC) devait se tenir vers la fin d'année mais n'a pas pu s'organiser, dû au confinement. Il sera reprogrammé dans le courant de l'année 2021. La programmation de ces formations reste flexible, comme chaque année, en fonction des demandes.

Nombre de personnes accompagnées en 2020 :

39



Relais des communes : 13 personnes ont été relayées par les communes du bureau d'accueil dont 7 soumises à l'obligation de suivre le parcours d'intégration.

Bureau de Dinant



Permanences : 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois

Le nombre de primo arrivants à Dinant est plutôt stable, malgré des périodes fort calmes, notamment pour les communes de Dinant et Hastière. Notons également que les primo arrivants de la commune d'Yvoir ne restent généralement pas dans la région et quittent le territoire dinantais pour la Flandre ou ailleurs en Wallonie. Les demandes pour la nationalité sont par contre en hausse.

La collaboration avec les opérateurs locaux se poursuit. Les différentes réunions de coordination locale ont permis de rassembler les opérateurs de cours de français et d'établir avec eux de manière claire et objective le cadastre de l'offre de cours de français. Les spécificités de chacun ont pu être clarifiées.

La formation à la citoyenneté sur ce territoire s'est adaptée et une nouvelle formule a vu le jour, mieux adaptée à la réalité actuelle (profils des personnes, accessibilité aux locaux, mesures sanitaires, etc.). Une FIC (Formation à l'Intégration Citoyenne) a été organisée en août et septembre pour six participants. Les cours de français, interrompus pendant le confinement, ont pu reprendre à partir du mois de septembre. Un cours multiniveau a également été organisé pendant les mois d'été.

Nombre de personnes accompagnées en 2020 :

68



Relais des communes : 9 personnes ont été relayées par les communes du bureau d'accueil dont 3 soumises à l'obligation de suivre le parcours d'intégration.

Bureau de Gembloux



Permanences : 2^{ème} vendredi et 4^{ème} jeudi du mois

L'année 2020 aura été marquée par le remplacement des deux travailleurs en charge du bureau d'accueil : l'accompagnatrice de première ligne d'une part, la responsable de projet en charge de la coordination des activités d'intégration sur le territoire de Gembloux d'autre part. Les permanences, quant à elles, n'ont pas changé et ont toujours lieu aux mêmes dates et sur rendez-vous. Malgré la situation sanitaire, une présentation du parcours d'intégration a pu se faire dans le cadre d'une matinée de travail avec plusieurs partenaires et du public. Elle aura permis à une trentaine d'apprenants de découvrir le contenu du parcours d'intégration et de faire connaissance avec les acteurs présents sur le territoire gembloutois.

Concernant les formations à la citoyenneté, deux modules de formation se sont organisés : une Formation à l'Intégration Citoyenne (FIC) au mois de juillet et un Atelier d'Orientation Citoyenne (AOC) en septembre.

Les cours de français ont eu pu reprendre normalement à partir du mois de septembre.

Nombre de personnes accompagnées en 2020 :

58



Relais des communes :

15 personnes ont été relayées par les communes du bureau d'accueil dont 2 soumises à l'obligation de suivre le parcours d'intégration.

Bureau de Namur



L'équipe en charge du bureau d'accueil de Namur a continué à recevoir les personnes en dehors de la période de confinement strict. Bien évidemment les consignes de sécurité ont été renforcées et adaptées avec par exemple la transformation de la salle formation en local de rendez-vous, car plus spacieuse. Toutes les mesures mises en place sont rappelées régulièrement. Les permanences accueil ne pouvant être maintenues dans de bonnes conditions au regard de la crise sanitaire ont été supprimées, les nouveaux rendez-vous et les suivis se font uniquement sur rendez-vous et le nombre des personnes accueillies est quant à lui limité. Le temps entre les rendez-vous a également été espacé de minimum 30 minutes afin d'aérer, de désinfecter les locaux et en même temps de limiter le croisement des personnes dans les escaliers. La collaboration avec les opérateurs et les communes du bureau d'accueil s'est poursuivie au mieux, dans le respect des mesures sanitaires et donc avec un nombre important de rencontres en visioconférence. L'offre de formation à la citoyenneté a été adaptée à la situation sanitaire et des formations ont pu se donner, soit en présentiel mais dans le respect des règles sanitaires, soit en distanciel. L'offre de formation à la langue française a elle aussi été adaptée et des modules spécifiques ont été mis en place pour respecter au mieux les mesures sanitaires et pour permettre, dans la mesure du possible, la continuité ou la poursuite des formations.

Nombre de personnes accompagnées en 2020 :

619



Relais des communes :

275 personnes ont été relayées par les communes du bureau d'accueil (dont 266 rien que par la Ville de Namur) dont 125 soumises à l'obligation de suivre le parcours d'intégration (121 uniquement pour la Ville de Namur).

Bureau de Philippeville



Permanences :

1^{er} lundi du mois

La permanence a lieu à Philippeville une fois par mois. La plupart des personnes qui se présentent au bureau d'accueil sont arabophones et soumises à l'obligation du parcours d'intégration. Suite à la crise sanitaire, l'organisation du bureau a été adaptée. Les permanences ont ensuite rapidement repris et les demandes ont été nombreuses, tant pour des demandes de nationalité que pour des primo-arrivants obligés de suivre le parcours. D'autres demandes étaient également formulées, notamment pour des équivalences de diplôme, des demandes en ISP et pour des démarches administratives.

En ce qui concerne les offres de formation, une formation FIC a pu être organisée à Philippeville. Un module AOC était prévu en novembre mais a dû être annulé et reporté en 2021 à cause de la remise en confinement et de l'interdiction de l'organisation de formation en présentiel. Par ailleurs, les cours de français ont eu repris normalement depuis le mois de septembre.

La collaboration avec les opérateurs locaux a continué de se renforcer, notamment au travers de rencontres avec les partenaires, afin de travailler en synergie et ainsi construire des suivis de qualité pour les personnes qui se présentent à nos différents bureaux.

Nombre de personnes accompagnées en 2020 :

51



Relais des communes :

7 personnes ont été relayées par les communes du bureau d'accueil dont 4 soumises à l'obligation de suivre le parcours d'intégration.

Bureau de Sambreville



Permanences :

tous les lundis après-midi

Malgré la crise sanitaire, les collaborations avec les opérateurs ainsi que le suivi des personnes ont pu se poursuivre, à distance et en présentiel. L'accompagnement des personnes et les méthodes de collaboration entre acteurs ont été adaptées au vu de l'actualité et en fonction des urgences et obligations de chacun. Concernant l'accompagnement des personnes, il s'est fait essentiellement par vidéoconférence.

Concernant le public de Fosses-la-Ville et Jemeppe sur Sambre, les personnes venaient jusqu'au bureau de Namur puisque le bureau de Sambreville a dû rester fermé durant le confinement. La tendance générale sur ce territoire étant plutôt à une diminution du public accompagné, nous avons décidé avec la cellule de «l'En Train» que les permanences du bureau d'accueil de Sambreville seraient assurées et ajustées en fonction des demandes des personnes.

Concernant les formations, deux FIC et une AOC ont été organisées sur ce territoire. Par ailleurs, les cours de français, interrompus en mars, avril et mai ont repris normalement depuis le mois de septembre.

Nombre de personnes accompagnées en 2020 :

46



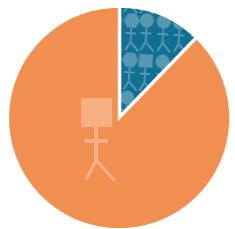
Relais des communes :

9 personnes ont été relayées par les communes du bureau d'accueil dont 3 soumises à l'obligation de suivre le parcours d'intégration.

Accompagnement collectif

Séances d'informations sur les droits et les devoirs

3 SIDD collectives ont été organisées (2 à Namur, 1 en décentralisé) et suivies par 30 personnes.



● SIDD collectives : 30 participants (3 séances)
● SIDD individuelles : 213 participants

Séances d'informations ISP

1 séance d'information a eu lieu en 2020 avec 30 participants

Nous avions l'intention de relancer les séances d'information ISP avec la fréquence d'une séance tous les deux mois. Malheureusement avec la crise sanitaire, une seule a été organisée et en visio-conférence. C'était un réel défi d'organiser cette séance à distance puisqu'il a fallu informer tous les participants, s'assurer avec eux qu'ils disposent de l'équipement adéquat et qu'ils soient bien dans de bonnes conditions pour suivre une séance d'info pendant 3 heures. Tout s'est finalement bien passé même si l'expérience

a démontré les limites de la visio-conférence pour de telles séances de travail : déconnexions régulières, bruits intenses en arrière-plan chez certains participants, difficultés de présenter un tableau à tous tout en l'expliquant,... Mais malgré ces quelques difficultés, tous les participants étaient ravis en fin de séance et certains ont déjà manifesté le souhait d'en suivre une nouvelle à distance sur la thématique du cv et de la lettre de motivation.

Projets de l'équipe

Test de positionnement

Comme en 2019, les tests ELAO (Efficient Language Assessment On-line) sont utilisés pour permettre aux primo-arrivants d'être dispensés des cours de français ou d'être orientés au mieux vers ceux-ci, en fonction de leurs besoins. Il s'agit d'un test de positionnement ou d'évaluation. Ce test se réalise en ligne et a pour avantage d'évaluer les quatre compétences langagières (production écrite et orale, expression écrite

et orale) et de donner des résultats sur base du CECR. Il se compose d'une partie écrite et d'un entretien oral. Il a pour faiblesse de n'être adapté qu'à des personnes qui ont été scolarisées et qui maîtrisent l'outil informatique. Sur l'année 2020, l'équipe a fait passer 84 tests ELAO.

Le projet Net2Work-Asile et le mentorat

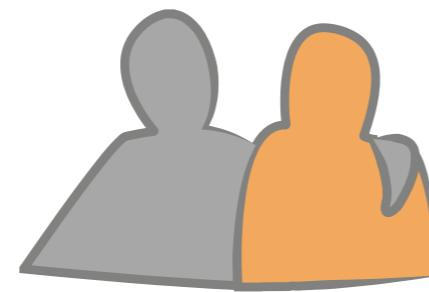
Net2work Asile est un projet de mentorat entre un demandeur de protection internationale et un travailleur en Belgique. La spécificité du projet est que les rencontres se font sur le lieu de travail du mentor. Le but de ce mentorat est que le demandeur de protection internationale puisse connaître le monde du travail en Belgique et puisse définir son projet professionnel. Les rencontres ont lieu 2 fois par mois sur une durée de maximum 6 mois.

Suite à la crise sanitaire que nous avons connue, le projet a dû être adapté et beaucoup de duos ont été initiés par visioconférence. La formation destinée aux mentors a également été mise à disposition en ligne. En 2020, ce ne sont pas moins de 19 duos qui ont pu voir le jour. Les mentees (demandeurs de protection internationale) proviennent de 4 structures d'accueil différentes sur la province de Namur (Belgrade, Jambes, Assesse et Yvoir). Si l'ensemble des structures d'accueil de la province ont été contactées et informées de l'existence du projet, toutes n'ont pas pu s'y investir. La première cause est la crise sanitaire avec à certaines périodes l'interdiction d'entrer dans les structures d'accueil ou d'en sortir pour les demandeurs de protection inter-

nationale. D'autres causes peuvent également être citées, comme le manque de disponibilités des personnes, le manque de moyens de communications pour pouvoir travailler et se rencontrer efficacement à distance, ...

Bien que la crise sanitaire ait fortement influencé ce projet et freiné ses résultats chiffrés, il en ressort de nombreux résultats positifs. Nous pouvons notamment citer :

- l'adaptation de nombreux outils au travail à distance et en visio-conférence
- la persévérance de mentees et de mentors qui a permis à des duos de vivre une belle aventure humaine, particulièrement riche en cette période d'isolement
- l'ancrage d'une nouvelle expérience du mentorat au CAI, qui nous donne des perspectives prometteuses pour l'avenir du mentorat, et plus globalement de l'insertion socioprofessionnelle, au CAI.



Si ce projet spécifique tourné vers le public des demandeurs de protection internationale a vu son financement se terminer fin 2020, il ne va pas pour autant s'arrêter. Les projets de mentorats du CAI que sont le MIN (Mentorat Interculturel Namurois) et Net2Work sont restés

opérationnels tout au long de l'année 2020. Le projet Net2Work Asile va donc les rejoindre et permettra, le cas échéant, d'encore répondre à des demandes spécifiques d'accompagnement en mentorat.

La méthodologie d'accompagnement interculturel

Le processus d'accompagnement initié en 2019 avec l'ensemble de l'équipe accompagnement a été retranscrit dans un document synthèse courant de l'année 2020. Chaque travailleur a eu l'occasion de le relire et d'y apporter ses éventuelles dernières contributions. Cette note constitue aujourd'hui une précieuse ressource pour l'équipe de première ligne.

Il s'agit d'une part d'un cadre de travail dans lequel chacun peut se replonger au besoin, et d'autre part d'une ressource dans laquelle chacun pourra lire ou relire les échanges et débats de l'équipe et ainsi alimenter sa réflexion.



Perspectives pour 2021

- Le travail d'accompagnement des personnes étrangères réalisé par l'équipe de première ligne du CAI a connu de nombreuses perturbations en 2020. L'équipe a dû s'organiser et se réorganiser à plusieurs reprises pour faire face au mieux à cette crise sanitaire. De nombreux rendez-vous ont malgré tout pu être organisés avec les personnes, mais souvent dans des conditions non optimales pour le travail social : priorisation des rendez-vous selon l'urgence, planification limitée par semaine, nombreux rendez-vous en visio-conférence, ... En 2021, l'équipe devra tout d'abord s'atteler à poursuivre son travail et son organisation tel que défini en 2020. La crise sanitaire risque d'encore durer, mais l'équipe est prête, est outillée et dispose d'un fonctionnement certes pas optimal, mais qui permet à tout le moins de poursuivre le travail avec les personnes. L'année 2020 nous a bien montré combien le lien social avec les personnes étaient important, voire essentiel. En 2021, nous maintiendrons ce lien au mieux en fonction de l'évolution de la situation.
- Nous allons continuer les Séances d'information ISP de 3h, la fréquence et l'organisation pratique de ces séances seront déterminées en fonction de la situation sanitaire et de la demande.
- Les SI ISP thématiques (CV et Lettre de motivation, Entretien d'embauche, Recherche d'emploi, ...) seront relancées dès que l'actualité sanitaire le permettra.
- Si le programme de réinstallation a connu un arrêt courant 2020, il a été relancé en toute fin d'année. L'équipe de première ligne va continuer de s'impliquer dans ce programme en organisant des séances d'information et en organisant au mieux les permanences pour accueillir ces personnes en fonction de leurs besoins.
- Les projets de mentorats du CAI vont continuer de répondre ponctuellement aux demandes de mentees. Il pourra s'agir de demandes venant des personnes que nous accompagnons ou de demandeurs de protection internationale.

En 2021, la construction du futur projet FSE pour la programmation 2021-2022 intégrera l'ensemble de notre expérience de mentorat. Notre objectif consiste désormais à ancrer définitivement nos projets de mentorat dans les activités menées par l'équipe du CAI pour permettre aux personnes d'avancer dans l'élaboration de leurs projets professionnels.

Au niveau de l'accompagnement d'équipe, il est prévu en 2021, dans la foulée du travail mené en 2020 avec l'ensemble de l'équipe, d'organiser 3 séances de travail avec une superviseuse externe pour travailler sur des situations concrètes rencontrées par l'équipe. Initialement prévue en 2020, une seule de ces séances a été organisée et les autres ont été reportées vu l'actualité sanitaire.



Activités 2020

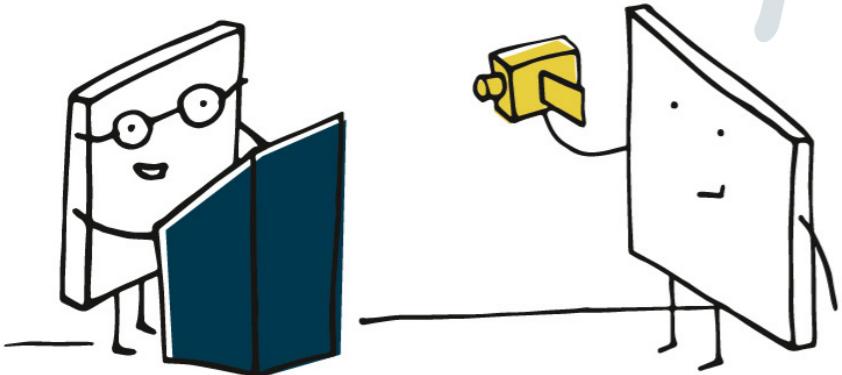
Coordination d'activités d'accueil et d'intégration

Introduction

Par son caractère exceptionnel, 2020 n'a pas épargné l'équipe de coordination des activités d'intégration et d'interculturalité qui a dû revoir et adapter ses pratiques tout en maintenant ses objectifs :

- poursuivre la mise en œuvre du parcours d'intégration sous tous ses aspects ;
- coordonner et accompagner les opérateurs du parcours d'intégration et qui développent des activités interculturelles ;
- poursuivre la mise en œuvre du Plan provincial et local d'intégration (PPLI)
- faire émerger et rencontrer les initiatives, attentes et demandes des opérateurs face à l'actualité socio-politique et face aux problématiques concrètes rencontrées sur le terrain.

Suite à l'actualité à laquelle nous avons tous fait face, le rôle de coordination des activités du CAI a à nouveau démontré toute son importance. Plus que jamais, la concertation, l'accompagnement et la prise en compte des réalités de terrain a joué un rôle primordial dans une visée de coordination des actions mais également d'interpellations des pouvoirs en place. Les espaces de rencontre pilotés, co-pilotés ou suivis par le Centre d'Action Interculturelle ont été autant de lieux où les actions de l'ensemble du Plan Provincial et Local d'Intégration ont pu être discutées, adaptées et coordonnées, malgré la situation sanitaire. C'est au moyen des outils multimédias de l'information et de la communication que la plupart des espaces de rencontre entre acteurs ont pu continuer ce travail cette année.



Le plan local et provincial d'intégration

L e plan provincial et local d'intégration namurois s'inscrit comme un cadre guide général par une période courant sur six années, soit de 2020 à 2025, en considérant que 2020 sera une année de transition 2021-2022 comprend une programmation structurelle en six points (accompagnement social et juridique, citoyenneté, français langue étrangère, interculturalité, ISP-diversité et lutte contre le racisme et une programmation ponctuelle en cinq points (décolonisation, MENA, lutte et discriminations, etc.).

Ce plan s'appuiera, d'une part, sur des partenaires locaux au niveau communal, tantôt au sein de secteur de l'intégration et de la cohésion sociale (associations, CPAS, communes, collectifs citoyens, etc.), tantôt dans le secteur de l'accueil (Centre d'accueil de demandeurs d'asile et ILA). Il s'appuiera, d'autre part, sur une dynamique de réseau au

niveau provincial. Le principe sous-jacent est de créer des synergies de réseaux au niveau régional. Et la visée est à la fois de faire remonter les réalités de terrain sous forme d'interpellations ou de recommandations, et de contribuer à structurer la démarche citoyenne et d'articuler celle-ci avec le niveau politique, tout cela avec pour objectif d'amener à une adaptation du cadre politique. Les axes d'intervention de ce PPLI 2.0 s'articuleront autour de 15 droits fondamentaux répartis en 7 axes : le droit au travail, au logement, à la santé, à l'épanouissement culturel, social et familial, à la participation citoyenne et démocratique, et à la mobilité. Des actions concrètes sont d'ores et déjà programmées dans les domaines de l'accompagnement des MENA, des personnes primo-arrivantes dans leur projet socio-professionnel, de la santé mentale, de l'appui aux associations d'aide aux migrants en transit, de lutte

contre les discriminations. L'approche préconisée pour 2021-2022 est de travailler conjointement à chaque niveau. Au niveau local, avec l'ensemble des communes de la province. Au niveau provincial, en veillant à assurer une transversalité entre les réalités locales. Au niveau régional, en continuant à y faire remonter constats et recommandations, sous forme d'interpellations, via le réseau des Centres Régionaux d'Intégration. La visée de l'ensemble de ce dispositif est clairement de continuer d'animer les différentes plateformes statutaires, de contribuer à construire des solutions locales et concrètes, de veiller à être réactif, inclusif et proactif tant face aux questions critiques d'accès aux droits fondamentaux que face aux enjeux de société liés à la question de l'interculturalité et, bien sûr, de continuer à formuler des recommandations et interpellations à l'intention du niveau politique.

La plénière du PPLI 2020

Le 27 novembre 2020, une séance plénière du PPLI s'est tenue comme chaque année avec les partenaires du secteur pour échanger, se concerter et co-construire ensemble. Si depuis plusieurs années cette journée était un moment pour se rencontrer et faire réseau, l'année 2020 et son actualité sanitaire en auront voulu autrement. Cela ne nous a pas empêché de nous rencontrer, mais pour une séance virtuelle de la plénière du PPLI cette fois. Nous nous sommes cette année arrêtés sur 3 types de publics, trois défis majeurs que sont les réfugiés bénéficiant de programme de réinstallation, les migrants en transit et les sans-papiers. Des témoignages, des vidéos et des informations contextuelles nous ont permis de mieux cerner ces publics, leurs réalités et les défis qui nous attendent.

La réalisation de capsules audiovisuelles – même si elle ne peut remplacer une journée plénière traditionnelle, riche en rencontres et échanges – permet de créer un contenu pédagogique et didactique à destination des professionnels du secteur de l'Intégration et de la Cohésion Sociale que du grand public. Ces outils ainsi créés pourront être utilisés à de nombreuses reprises dans des circonstances diverses – à l'opposé de la plénière traditionnelle qui est un événement unique mais éphémère – et à des fins multiples.



EN DIRECT 74

Alice Poncelet -CEPAG ARCo

Coordination Wallonne de soutien aux Migrants en transit

Merci AFICo et Alice pour ce formidable projet!

Coordination Wallonne de soutien aux Migrants en transit

<https://www.facebook.com/eds.liege>

Coordination Wallonne de soutien aux Migrants en transit

https://www.facebook.com/events/605818393440324/?acontext=%7B%22event action_history%22%3A%7B%22%7D%7D

MOI, HUMAIN SANS-FRONTIÈRE
PPLI 2020

UN DEVOIR DE SOLIDARITÉ
PPLI 2020

Visée et objectifs de la plénière

Au travers d'une édition audiovisuelle qui permet de visibiliser des catégories « marginalisées » de personnes étrangères ainsi que d'expliquer les ressorts de leurs conditions actuelles - et à partir d'un enracinement en province de Namur :

- montrer les dynamiques concrètes et émergentes qui sont à l'œuvre entre les collectifs citoyens (en contact direct avec ce public et qui se mobilisent pour leur cause), les associations du secteur non-marchand (qui les épaulent) et les institutions publiques (qui sont sollicitées au nom du droit humanitaire afin d'intervenir en leur faveur – grâce à leur pouvoir décisionnel et à la possibilité de mobiliser des moyens matériels conséquents) ;
- épauler les collectifs citoyens impliqués localement dans la promotion des MCH en leur fournissant un matériel didactique et pédagogique sur les publics visés par cette motion - qui leur permettra de sensibiliser à leur tour d'autres citoyens afin d'éventuellement les rallier à leur cause ;
- visibiliser et mettre en avant – pour ce qui est de la thématique du soutien au MET – de l'action des collectifs sans pour autant être redondant avec les autres reportages à ce sujet - car replacer dans une dynamique

- globale et logique de triangulation ;
- Fournir des outils supplémentaires à nos partenaires du secteur de l'Intégration et de la Cohésion Sociale afin d'aborder ces différentes thématiques et ce, que ce soit pour des impératifs de formation ou de sensibilisation ;
- par l'articulation avec les actions du PPLI, montrer un lien évident qui est :
 - d'œuvrer à l'intégration de ces publics invisibles ou de visibiliser le fait que ces publics sont en parties déjà intégrés (en référence aux SP) – dévoilement informatif ;
 - de démontrer que l'intégration se fait aussi au travers de l'implication des acteurs de la société civile, tels que les associations de migrants et les collectifs citoyens – action humanitaire à visée politique et sociétale au départ des citoyens ;
 - de mettre en avant les liens qui se tissent entre les citoyens engagés et les associations du secteur non-marchand vis-à-vis de ces publics spécifiques – nouvelles pratiques.



Les plateformes provinciales

Plateforme « formation à la langue française »

La plateforme Formation à la langue française s'est poursuivie tout au long de l'année. Réunissant les coordinateurs et les formateurs des organismes de formations, elle a pris plusieurs formes, tant au niveau provincial que local.

Tout d'abord, d'un point de vue provincial, les acteurs se sont réunis à deux reprises. La première rencontre, conjointe avec les acteurs de la formation à la citoyenneté, a eu lieu au début du mois de mai et a eu pour objectif d'échanger sur les pratiques en confinement, de présenter les mesures sanitaires liées au déconfinement et de partager les actions mises en place pour clôturer l'année (test de validation, etc.).

Une deuxième rencontre a lieu en octobre, après la reprise des cours de septembre, afin d'échanger sur les pratiques et la mise en place d'un protocole sanitaire (notamment lié à la quarantaine) et relever des constats. Une interpellation avait été faite auprès de l'administration de la Région Wallonne pour l'informer du manque de places pour répondre à la demande, conséquence directe de l'application des mesures sanitaires (diminution des groupes pour garantir la distanciation sociale).

Ensuite, à un niveau plus local, deux plateformes consacrées à la formation à la langue française ont été organisées pour les bureaux d'accueil de Dinant et de Florennes. L'objectif de ces réunions est de coordonner les offres des différents opérateurs de formations, en adéquation avec la demande locale. A la suite de ces réunions, nous avons mis à jour les différents répertoires des offres de formation et créé des outils de communication facilitant l'orientation des apprenants. Toutes ces rencontres ont mis en avant l'émergence de nouvelles pratiques en termes de

pédagogie, indispensables pour la poursuite des formations pendant les périodes de confinement dont l'utilisation des nouvelles technologies de communication. C'est à ce titre que nous avons créé trois padlets pour outiller les formateurs : le premier répertorie les outils d'auto-apprentissages de la langue française, le deuxième aborde la question des mathématiques en cours de FLE, enfin, le dernier est consacré au FLE orienté métier. Pour répondre à ce même besoin d'outillage des formateurs, un google drive a été mis en place. Cet outil a l'avantage de favoriser les échanges de pratique et de réaliser une communauté de partages de productions entre formateurs.

De manière plus globale, pour répondre à un besoin pour l'ensemble des acteurs de la formation, tant en langue française qu'en citoyenneté, un dernier padlet répertoriant les outils technologiques a été créé. Ce dernier a été produit à la suite d'une séance d'information présentant un ensemble d'outils TICE (Technologies pour l'Information et la Communication pour l'Enseignement ; regroupe les outils et produits numériques pouvant être utilisés dans le cadre de l'éducation et de l'enseignement), organisée dans le cadre des intervisions FLE, exceptionnellement ouvertes aux formateurs des axes précités.

Les plateformes sont aussi l'occasion pour le Centre d'Action Interculturelle de remettre à jour les documents de communication de l'offre de formation, diffusés au réseau. Cette année, un nouveau tableau a été créé. Celui-ci a pour objectif de valoriser les tables de conversation, utiles pour le renforcement des apprentissages ou en termes de préformation.

Intervision FLF

En collaboration avec l'Henallux, nous avons mis en place une nouvelle intervention FLF à destination des formateurs de formation à la langue française. L'objectif de cette intervention est de mettre en place un dispositif particulier où des professionnels peuvent se rencontrer entre pairs afin d'échanger leurs expériences, de réfléchir collectivement sur leurs conduites professionnelles, au travers de mises en commun de la pratique d'un ou plusieurs membres du groupe sur une thématique spécifique.

Après une séance introductory, trois premières séances ont été réalisées cette année, en partie en présentiel et ensuite en virtuel, et ont eu pour objet le test de positionnement, l'enseignement dans une classe multiniveau et l'utilisation des TICE en FLE. Chaque séance est supervisée par une formatrice de l'Henallux. L'intervention se poursuit en 2021.

Cette intervention fait également office de formation continue, faisant suite au certificat Henallux, organisé en collaboration avec le CAI

Appel à projet Volta et Odoo

A la demande de ces sociétés privées, nous avons appuyé leur appel d'offre dont l'objectif était de mettre en place des cours de français en entreprise. Pour ce faire, nous avons diffusé l'appel à projets et soutenu les opérateurs qui souhaitaient y répondre. Pour la suite, le Centre aura une fonction d'intermédiaire entre les formateurs et les sociétés privées.

13^{ème} rencontre FLE

Prévue en plein confinement, la 13^{ème} rencontre du FLES, organisée dans le cadre de la convention avec l'Henallux, a vu sa forme modifiée cette année. Malgré son passage au virtuel, cet évènement a rencontré un vif succès et été suivi par environ 60 participants. Cette année, la thématique portait sur les « Leviers et freins à l'apprentissage du français en contexte migratoire ».

Projet Table de conversation virtuelle

Suite à l'interruption des formations pendant le premier confinement et pour répondre à une demande, nous avons créé un projet de tables de conversation virtuelles. L'objectif est de permettre à des adultes non-francophones de s'exprimer en français en cette période d'annulation des formations et à des adultes francophones de rompre l'isolement du confinement. Le CAI se charge du matching des duos. Ce sont ensuite eux qui se fixent rendez-vous, pour 30 minutes, via une application numérique pour échanger et converser en français.

Tables de conversation à distance en français



Pratiquer le français et maintenir le lien



> infos et inscriptions

Plateforme citoyenneté

La plateforme citoyenneté s'est poursuivie tout au long de l'année. Tel qu'initié en 2019, plusieurs moments d'échanges distincts entre coordinateurs et entre formateurs ont été organisés.

A deux reprises, les formateurs en citoyenneté ont pu se réunir afin d'échanger sur leur pratique, principalement concernant la possibilité ou non d'adapter la formation en virtuel, de donner leur avis sur le dispositif AOC en cours d'adaptation par le Discri, etc. L'équipe a profité du confinement pour créer un Padlet répertoriant différents outils utiles abordant les différentes thématiques imposées par le décret pour la formation en citoyenneté dans le cadre du Parcours d'intégration. En 2021, il est prévu de faire vivre ce padlet en l'alimentant lors des moments de rencontres entre formateurs.

Les coordinateurs se sont réunis à deux reprises également. La première rencontre a eu lieu au début de mois de mai et a été conjointe avec les opérateurs de formation à la langue française. (voir Plateforme « formation à la langue française »). La deuxième s'est déroulée à la fin de ce même mois et avait pour but de pouvoir organiser la reprise des formations après un arrêt total durant le confinement (de mars à mai). Sur base d'une fine analyse de la demande auprès du public en attente de formation, la plateforme a facilement pu programmer l'ensemble des formations reportées et ce jusqu'à la fin de l'année. En novembre, le Discri a finalisé la première étape dans l'adaptation du dispositif AOC. Suite au changement en 2018 du décret régissant le

Parcours d'Intégration, rendant obligatoire l'apprentissage de la langue française pour toutes les personnes primo-arrivantes n'ayant pas une connaissance minimum au niveau A2, la formule hybride de l'AOC telle qu'imaginée par le Discri pour les débuts du parcours d'accueil n'avait plus de sens. Le nouveau dispositif se veut davantage axé sur les aspects de citoyenneté, tout en gardant son approche interculturelle comme fil rouge de la formation. Le CAI a régulièrement tenu au courant les membres de la plateforme concernant l'état d'avancement du travail de mise à jour. En 2021, une plateforme destinée aux formateurs sera organisée et co-pilotée avec le Discri afin d'organiser un suivi pédagogique de la formation à la citoyenneté. Elle aura pour objectif de familiariser les formateurs à la nouvelle formule et de récolter les premiers avis et constats sur ces adaptations.

En 2020, environ dix nouveaux formateurs namurois ont pu être formés aux dispositifs FIC et AOC. Si la plupart sont des formateurs qui viennent renforcer des équipes, un centre d'accueil de Fedasil, qui n'organise jusqu'à présent pas les formations à la citoyenneté, a envoyé deux de ses travailleurs pour se former. Il se pourrait qu'à l'avenir le centre puisse développer des formations au sein de son institution. Le CAI veillera à la complémentarité de l'offre avec l'opérateur qui dispense les formations à la citoyenneté sur ce bureau d'accueil.

Plateforme Axe accompagnement social et juridique

En 2020, le travail de la plateforme des acteurs de l'accompagnement social et juridique s'est principalement concentré sur les urgences liées à la crise sanitaire et économique. Une large mobilisation des opérateurs, en collaboration avec le CAI, s'est déroulée pendant le confinement pour assurer la diffusion d'information sur les mesures d'hygiène auprès du public. Une attention particulière a été portée au public fragilisé, afin de les mettre en lien avec les services de première ligne et que des colis alimentaires puissent être distribués.

Les acteurs ont également profité de cet espace de concertation pour à nouveau faire remonter leurs difficultés de collaboration avec le Setis, notamment dû à leur décision de pérenniser les permanences en visioconférence après le confinement. Si cela peut fonctionner dans certains cas, la difficulté de communication avec les bénéficiaires se fait ressentir lors des accompagnements plus délicats, tels que dans le secteur de la santé mentale, par exemple.

En outre, le CAI a soutenu la mise en route de différents projets (ex : l'école des Solidarités d'Afico, Citizens for Refugees, etc.) même si certains ont dû être annulés ou revus provisoirement à la baisse, compte tenu de la situation sanitaire. Plusieurs initiatives de partenaires qui accompagnent des publics fragilisés ont été mises à l'honneur lors de la Plénière du PPLI, organisée fin novembre, par le biais de capsules vidéos réalisées par TDM et en partenariat avec les associations d'accompagnement social et juridique concernées.

Enfin, pour continuer à outiller les opérateurs et améliorer leurs pratiques, les interventions socio-juridiques ont continué à être organisées. Malgré le confinement, quatre rencontres ont été organisées. L'objectif reste le partage entre pairs autour de l'étude de cas pratiques choisis par les participants, avec le soutien d'une juriste.

Plateforme Interculturelle

Nous avons organisé deux réunions virtuelles de la plateforme interculturelle en juin 2020. L'objectif de ces réunions consistait d'une part à informer les 20 opérateurs reconnus par la Wallonie, des dispositions prises par le pouvoir subsidiant face à la pandémie. D'autre part, il s'agissait pour nous d'analyser et de définir ensemble les

perspectives de travail pour le deuxième semestre. Bon nombre d'activités prévues en 2020 ont dû être suspendues ou annulées, suite au contexte sanitaire. Il y avait donc une nécessité pour tous ces opérateurs de travailler la question de l'agenda de leurs activités respectives pour éviter la concurrence entre eux. Certaines initiatives ont néanmoins pu

Plateforme ISP et diversité

Début 2020, un important travail a été fourni pour organiser le « Forum Emploi Diversité » qui s'est tenu le 13 février. En lien direct avec la plateforme ISP-Diversité, ce forum avait pour objectifs de permettre aux partenaires de se rencontrer et de mettre en avant des projets ISP porteurs et ayant fait leurs preuves. L'évènement s'est déroulé dans les locaux du BEP et a permis de rassembler une centaine de participants.

Dans le cadre de ce forum, [6 capsules vidéos ont été réalisées avec Télévision Du Monde](#). Chacune de ces capsules met en avant un témoignage, un projet et des acteurs et met l'accent sur ce qui a fonctionné, ce qui a fait le succès de l'action.

Comme chaque année, le suivi de notre collaboration avec le Forem a été assuré. La réunion biennuelle de rencontre et d'évaluation de notre travail conjoint s'est faite et a permis aux équipes de se rencontrer et d'encore structurer leurs complémentarités.

Notre collaboration avec l'IBEFE s'est également poursuivie au travers d'une veille attentive autour de leurs différentes productions et initiatives, ainsi que par le biais d'une nouvelle proposition de pistes pour relancer notre partenariat.

Enfin, nous avons continué en 2020 de mettre à jour et d'améliorer certains outils internes utiles à notre équipe de première ligne. Nous pouvons par exemple citer ici la création d'outils de présentation synthétique et de power-point audio relatifs à la thématique de l'équivalence de diplôme, ainsi que les outils du mentorat revisité au cours de l'année 2020 notamment au regard de la crise sanitaire.



Les groupes de travail

Cultes et conviction

Début 2020, nous avions repris les échanges avec les représentants de cultes du namurois afin de redynamiser ce GT, de valider ses objectifs et de proposer un fonctionnement en sous-groupe. Ce dernier objectif permettait notamment de pouvoir distinguer ce qui relève des questions de cultes et de convictions de celles qui relèvent de la quinzaine de l'interculturalité. L'apparition de la pandémie ne nous a pas permis de poursuivre et de concrétiser les objectifs fixés. Ceux-ci étaient pour rappel :

- Lettre ouverte ou carte blanche adressée aux décideurs et acteurs de la société civile afin de les sensibiliser aux besoins et inquiétudes des différentes communautés confessionnelles et convictionnelles ;
- Organisation des cycles de conférences vers les professionnels et la population sur des sujets d'actualités et les préoccupations de la population. De plus, ces moments d'information et d'échange contribueront à l'éla-

boration d'actes. Le groupe vise par ailleurs de s'alimenter de ces productions pour créer dans un premier temps des supports pédagogiques et enfin en faire des outils pédagogiques ;

- Mise en place de module d'information/formation avec la participation des jeunes ;
- Organisation de divers ateliers de réflexion sur base des interpellations et de l'actualité vers la société civile, les décideurs, le secteur de l'enseignement et les professionnels de la santé.

Il était attendu que les participants s'inscrivent dans ce groupe de travail afin de coconstruire des initiatives communes. Parallèlement, ils exploitent ce lieu de concertation pour interroger tant le CAI que la ML sur des sujets qui les touchent ou préoccupent. Les membres du GT proposent de formaliser ce mode de coopération et cadre de fonctionnement par le biais d'une charte spécifique.

Mobilité

Le second semestre de l'année 2020 a été consacré à la finalisation du répertoire « Solutions de Mobilité en province de Namur ». Celui-ci pourra être édité et proposé en début d'année 2021. Soulignons ici que le pilote de ce GT, travailleur provincial a réalisé l'ensemble de ces productions et compilations, avec un appui méthodologique et de relecture de la part sa hiérarchie et du CAI. Il n'est pas prévu de l'imprimer sous forme de livret mais de le rendre disponible via téléchargement à partir du site

du CAI ainsi que physiquement dans les bureaux d'accueil. L'ensemble des fiches mobilité dites « QR code » a été adapté numériquement ainsi que traduit dans les 3 principales langues étrangères (espagnol, arabe et anglais). Ces fiches ont été présentées aux partenaires et sont désormais disponibles sur le site du CAI.

Il conviendra en 2021 de suivre le plan de diffusion discuté conjointement avec la Province pour informer les partenaires locaux de ces nouveaux outils

autour de la mobilité. Une séance de présentation de l'outil aux bourgmestres et conseillers mobilité des 20 communes concernées sera envisagée, ainsi qu'une information plus large à l'attention des centrales de mobilité, des acteurs locaux et des membres du GT mobilité.

Suite à l'atteinte des objectifs du GT, ce dernier se mettra en veille en 2021 une fois la diffusion des outils réalisée. La CAI veillera à la mise à jour des documents mis en ligne.

Santé mentale

Révision du carnet citoyen en collaboration avec le DISCRI

En respect de l'Action 4 « Promotion de la santé mentale via le Parcours Obligatoire d'Intégration » que s'est fixé ce GT – et sur base d'une préparation en interne – nous avons émis la possibilité de contribuer à la révision des fiches pédagogiques, support des cours FIC, afin d'y faire apparaître les grandes notions de la santé mentale (dont l'axe de la prévention). A ce titre, nous avons rencontré le DISCRI dans le cadre de notre souhait de voir adapter le module «santé» afin que le volet «santé mentale» puisse y être mieux appréhendé et diffusé. Le GT s'est basé sur un double constat de départ :

- La santé mentale est mal perçue par les PEOE qui ne recourent pas autant qu'ils le pourraient aux services auxquels ils ont droit ;
- Le POI n'aborde que très superficiellement les questions de santé mentale.

Le GT propose d'utiliser le parcours obligatoire d'intégration comme vecteur de promotion de la santé mentale en sensibilisant les formateurs du module de citoyenneté. Cela suppose d'une part de réviser la fiche santé pour y inclure un chapitre santé mentale plus détaillé et d'autre part de former/sensibiliser les formateurs à cette thématique afin qu'elle soit restituée de manière adéquate aux bénéficiaires finaux. L'objectif est de proposer aux bénéficiaires du POI des connaissances en matière de santé mentale et sur l'offre de service existante.

Participation et suivi de l'élaboration d'un mémoire en mathématique statistique

Un des premiers constats du GT fut le caractère très lacunaire des indicateurs permettant de se faire une idée de l'adéquation entre les besoins – a priori importants – et l'offre en matière de santé mentale des PEOE. Le GT s'est donc attelé, entre autres, à produire un carnet de bord à l'échéance 2021 pour, d'une part, essayer de quantifier le nombre de personnes (ainsi que leur trajectoire de soin) ayant recours aux services de soin de santé mentale et d'autre part dans le but de synthétiser les indicateurs existants au sein de diverses institutions et mettre en évidence les possibles lacunes. A cette fin, nous nous sommes adjoint les services de Céline Hannay, étudiante en master de mathématique à l'UNamur, qui va réaliser son mémoire sur ce sujet.

La base de données anonymisée constituée par le Crésam sur base des données fournies par les initiatives spécifiques exil est une contribution précieuse sans laquelle ce travail perdrat son sens. Dès lors, nous avons demandé et obtenu l'assistance du Crésam afin de fournir l'ensemble des données dont il dispose afin de les exploiter dans le cadre de cette recherche.

Santé

Le CAI, le CLPS, Culture et Santé ainsi que l'ensemble des membres de ce GT ont planifié à deux reprises la tenue d'une séance d'information en 2020. Initialement programmée en juin, puis reportée en octobre, cette SI ne pourra se tenir avant 2021 au vu de la méthodologie préconisée de présentation et d'appropriation de son contenu. L'arpentage est une méthode de découverte à plusieurs d'un ouvrage, en vue de son appropriation critique, pour nourrir l'articulation entre pratique et théorie.

La séance d'information ciblait principalement : les bourgmestres et directeurs généraux des 38 communes de la province (afin de répercu-

ter cette information, entre autres, auprès des agents du service population) mais aussi les commissaires de police de proximité, les présidents et DG des CPAS, les responsables PCS ainsi qu'à l'ensemble de acteurs ILI.

Dans l'attente de pouvoir se réunir afin d'échanger sur cette thématique, nous avons proposé à l'ensemble de ces invités de prendre déjà connaissance du contenu présenté dans le Focus Santé N°5 via : un téléchargement de la brochure en ligne à l'adresse suivante ou une simple demande d'exemplaires papier à venir retirer au CAI ou au CLPS.

Petite enfance

Le répertoire d'outils et de bonnes pratiques à visée interculturelle du GT petite enfance a été imprimé fin du premier semestre 2020. La distribution de ces premiers 500 exemplaires a pu se faire dès début septembre au sein du réseau des acteurs de la petite enfance.

Un GT s'est tenu en septembre pour envisager ensemble la diffusion du répertoire et favoriser l'appropriation des différents outils présentés via l'utilisation - en mode tournante, chaque 6 semaines, par chaque membre du GT PE - des malles pédagogiques constituées disponibles au CLPS et à la CRD. Suite à une analyse il ressort qu'une mise en veille du GT et son bilan « définitif » sera prévu en juin 2021.

Les coordinations locales

Cette année, l'ensemble de l'équipe s'est fixé pour l'objectif d'informer et soutenir davantage les agents communaux des services population dans le respect du cadre prescrit par la Wallonie. Nous avons rappelé à ceux-ci l'obligation de transmettre la liste des primo-arrivants installés sur leur territoire respectif. De plus, nous avons organisé diverses réunions par le biais de visio-conférence ou d'appels téléphoniques avec les agents communaux afin de répondre à des questions représentatives des situations rencontrées.

Parallèlement, des réunions de coordinations locales, réunissant les acteurs agissant autour du Parcours d'intégration ont régulièrement été organisées pour l'ensemble des huit bureaux d'accueil. Lors de ces moments de rencontres, une attention particulière a été portée sur l'analyse de l'offre des services d'une part, des besoins spécifiques des personnes d'autre part, afin que tous deux soient complémentaires et cohérents.

Outre ces réunions, l'équipe de coordination des activités a également soutenu différents projets et mené des actions sur différents territoires :

Andenne

Le Centre d'action interculturelle a initié une collaboration avec le centre culturel et la maison de Jeunes dans le cadre du projet PCI du CAI. Il s'agit de former les jeunes à la déconstruction des préjugés et des stéréotypes en vue de créer, par la suite, un spectacle encadré et parrainé par Kody. Un travail de concertation a également démarré sur ce territoire avec plusieurs partenaires locaux et vise le développement d'activités favorisant la lutte contre toutes les formes d'extrémisme, racisme et discrimination en mettant l'accent sur l'approche interculturelle.

D'autre part, une rencontre avec le collège communal de Gesves, au cours de laquelle nous avons pu faire une présentation des missions du CAI, du parcours d'intégration et de la motion commune hospitalière a eu lieu. Au terme de cette étape le collège communal a adopté la motion.





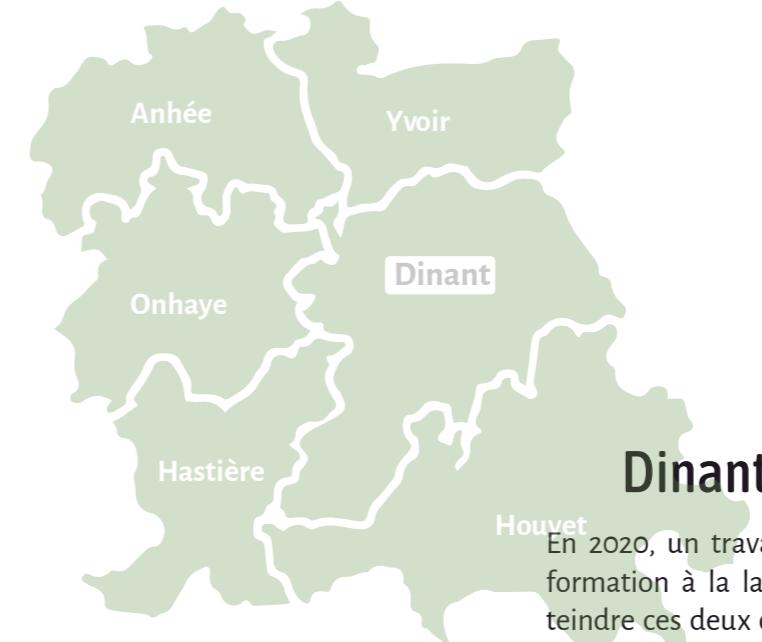
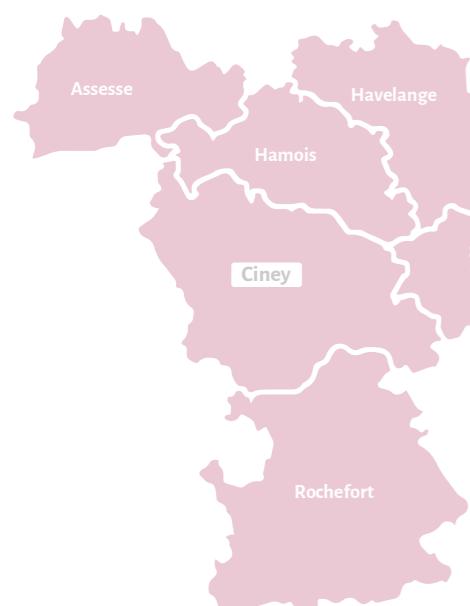
Beauraing

Au regard de la situation sanitaire, l'équipe a veillé à tenir au courant les opérateurs du bureau d'accueil de Beauraing quant aux mesures sanitaires en vigueur pour le secteur. A cet effet, différents contacts téléphoniques ont été effectués pour organiser les permanences du CAI afin que ces dernières puissent se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Les horaires et la fréquence de ces permanences, ainsi que leur mise en œuvre en présentiel ou en distantiel, ont été adaptés tout au long de l'année 2020.

Ciney

L'année 2019 s'était achevée avec un travail de sensibilisation de la population et des politiques sur la question de la motion commune hospitalière. Ce travail s'est poursuivi grâce à une concertation avec les élus, les associations locales et les citoyens. Entre temps, une nouvelle campagne autour des motions « commune hospitalière » mettant l'accent sur l'aide aux migrants en transit et plaident pour la régularisation des sans papier a vu le jour. Plutôt que de choisir l'un des deux textes, le choix a été fait d'adapter la première motion pour y inclure des éléments de la seconde, tout en collant à la réalité cinaciennne. Conjointement avec le CNCD et le MOC, l'équipe a adapté le texte de la motion. Cette motion a pu être votée en décembre lors du dernier conseil communal, permettant ainsi à Ciney de devenir une commune hospitalière.

Parallèlement à ce travail, le CAI, dans le cadre de la Coordination wallonne des Collectifs et Associations en soutien aux Migrants en Transit, a appuyé l'action du collectif citoyen en recensant les besoins et en les relayant aux instances. (cf. Infra – GT Migrants en transit).



Dinant

En 2020, un travail de concertation des acteurs du réseau de formation à la langue française a été mené et a permis d'atteindre ces deux objectifs : proposer une offre complémentaire et coordonnée ; créer une communication claire pour faciliter l'orientation du public vers les opérateurs adéquats. (cf. Supra – plateforme de formation à la langue française).

En outre, le travail de concertation entre le PCS, le CAI, le MOC et le CNCD s'est poursuivi dans le but de rendre Dinant commune hospitalière via l'adoption de la motion au conseil communal. L'action se poursuivra en 2021. Deux axes de travail ont été identifiés : la concertation avec le tissu associatif local et la sensibilisation des citoyens via des animations dans les écoles et des actions en collaboration avec le Centre culturel.

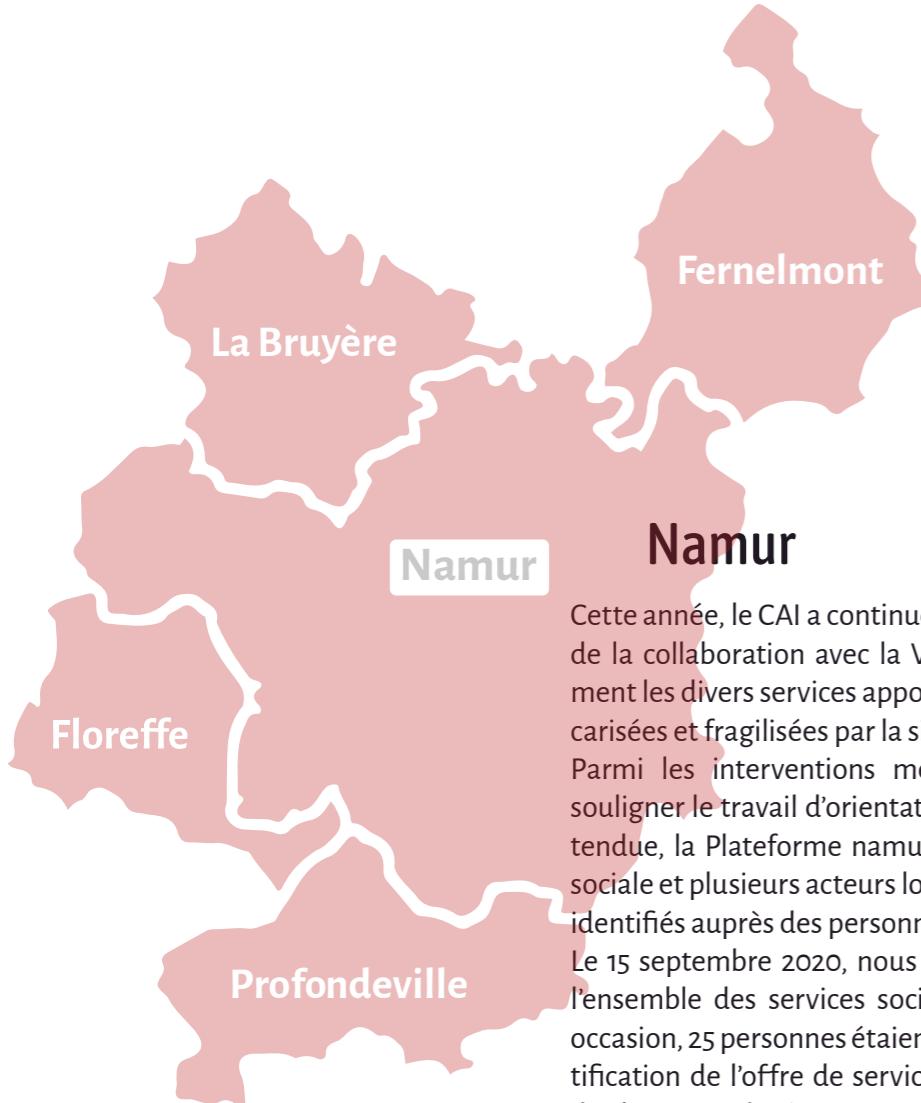
Gembloix

Au-delà du travail d'accompagnement des opérateurs, l'équipe a appuyé l'opérateur de formations à la langue française et en citoyenneté, le Groupe Alpha Gembloix, dans l'organisation d'événements et de séances d'information sur la thématique du parcours d'intégration. Ces occasions ont permis de favoriser la mise en réseau entre les nombreux opérateurs qui œuvrent à un meilleur vivre ensemble.

L'équipe a également participé activement aux préparatifs du « Printemps de l'interculturalité » mis en œuvre par un collectif d'associations et d'institutions gembloitoises. Cette année, l'action avait été imaginée sur plusieurs semaines, au bénéfice de plusieurs publics cibles (adolescents, adultes en cours d'alphabétisation, familles). Malheureusement, au vu du contexte sanitaire et de la mise en confinement une semaine avant le déroulement de l'événement, il a dû être annulé. Néanmoins, le collectif a été réactif pour trouver quelques solutions alternatives afin qu'une partie des actions puissent tout de même avoir lieu. Bien que le projet ait été revu à la baisse, certains documentaires et images des animations qui ont pu avoir lieu ont été diffusées sur la chaîne de canal ZOOM.

De plus, tout au long de l'année, un soutien au collectif Gembloix hospitalière qui vient en aide aux migrants en transit sur le territoire gembloitois a permis de faire reconnaître leurs actions (Cf. Infra – Migrants en transit) et a appuyé leur demande de prolongation de l'utilisation des locaux de la commune en tant qu'abris de nuit lors des périodes de confinement. En 2021, le CAI, en collaboration avec le CPAS, projette de poursuivre la sensibilisation des acteurs de la santé, particulièrement les dentistes, sur l'aide médicale d'urgence.





Namur

Cette année, le CAI a continué de s'investir dans la mise en œuvre de la collaboration avec la Ville de Namur et plus particulièrement les divers services apportant un soutien aux personnes précarisées et fragilisées par la situation sanitaire.

Parmi les interventions menées, nous pouvons notamment souligner le travail d'orientation et de mise en lien entre la Main tendue, la Plateforme namuroise du social, le plan de cohésion sociale et plusieurs acteurs locaux suite aux demandes et besoins identifiés auprès des personnes.

Le 15 septembre 2020, nous avons organisé une rencontre avec l'ensemble des services sociaux de la ville de Namur. À cette occasion, 25 personnes étaient présentes et ont contribué à l'identification de l'offre de service et sa complémentarité au regard des besoins relevés. Ce moment de concertation a offert la possibilité aux participants d'alimenter le contenu du « Bienvenue à Namur » et d'élaborer le cadastre des opérateurs. Les échanges ont donné lieu à la rédaction de l'appel d'offre pour le graphisme de l'outil.

Comme chaque année le Centre d'action interculturelle et la ville de Namur se sont réunis pour évaluer les actions de 2020 et envisager les perspectives de coopération pour 2022. Parmi elles, outre le renforcement entre nos services, il y a notamment l'élaboration guide du Bienvenue à Namur et l'implication du CAI dans les projets de la Ville concernant la lutte contre les discriminations au logement ainsi que la question de la décolonisation.

Un suivi régulier et une séance d'information sur la motion commune hospitalière a été dispensée aux opérateurs sociojuridiques à l'occasion de l'interview.

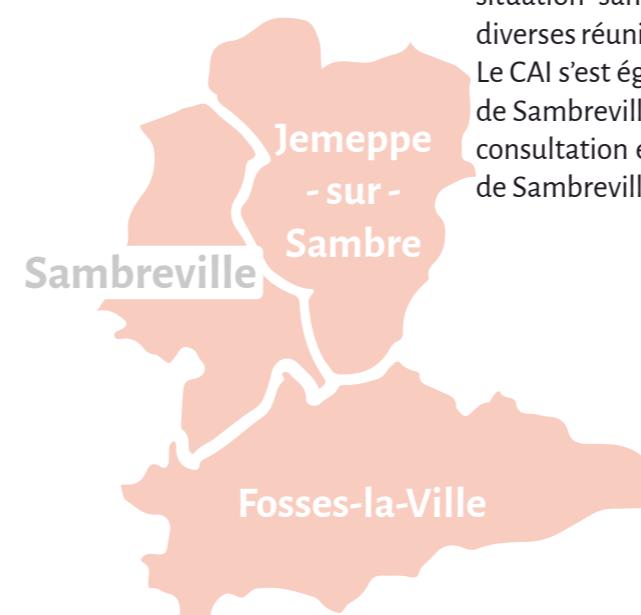
La Ville de Namur a publié un appel à projet, nommé « Namur plus belle ensemble », dont l'objectif est d'encourager la participation citoyenne. En tant qu'ambassadeur du projet, le CAI, alors désigné en tant qu'ambassadeur de l'initiative par la Ville, a accompagné trois projets susceptibles d'être reconnus. Dans ce cadre, l'équipe a également participé à la soirée d'échange avec les porteurs de projets.



Philippeville

A la suite d'une volonté politique exprimée au travers du Plan stratégique et transversal de la Commune de Florennes, de nombreuses réunions ont été prévues sur le territoire du bureau d'accueil de Philippeville, dans le but d'adopter la motion commune hospitalière d'une part, et pour permettre le développement de l'offre de formation à la langue française et à la citoyenneté d'autre part.

Ces diverses rencontres ont permis de faire émerger des demandes de formations de la part du réseau d'acteurs socioéducatifs en matière de création et gestion de projet interculturel à dimension collective, la formation des agents communaux ainsi que la création d'un poste de médiateur interculturel au sein de l'administration communale de Florennes. Enfin, ces différents moments d'échange ont permis de formaliser la mise en œuvre d'une plateforme locale Alpha-Fle, interculturelle et sociojuridique qui réunit au total 34 opérateurs.



Sambreville

En 2020, la coordination locale de Sambreville a surtout concentré ses actions sur le développement d'initiatives spécifiques au regard de la situation sanitaire. Le Centre d'Action Interculturelle a participé aux diverses réunions locales dont la concertation autour des projets ILI et PCI. Le CAI s'est également investi dans le Comité d'accompagnement du PCS de Sambreville dans le courant du mois de septembre. Trois moments de consultation et de co-construction des motions communes hospitalières de Sambreville et de Jemeppe Sur-Sambre ont eu lieu.

Accompagnement des acteurs de terrain

L'équipe coordination des initiatives d'intégration et d'interculturalité a accompagné les initiatives locales d'intégration déjà existantes et qui souhaitent développer de nouvelles actions ou des opérateurs qui souhaitent devenir « initiative locale d'intégration ». L'aide proposée se construit en fonction de la demande de chaque opérateur et peut aller d'un simple conseil à un accompagnement global planifié sur le long terme. Nous répondons aussi bien aux demandes d'opérateurs disposant de financements et de ressources humaines structurels qu'à celles émanant d'initiatives citoyennes souhaitant se structurer en asbl.

Parallèlement, nous avons analysé les effets du confinement et de la fin de celui-ci sur le secteur et les offres développées avec comme objectif d'assurer la continuité du parcours d'intégration pour les personnes primo-arrivantes. Cette année, nous avons notamment mis l'accent sur l'accompagnement des ILI subventionnées dans leurs démarches d'introduction de leur dossier de renouvellement. Une analyse des demandes a mis en exergue une augmentation du besoin d'information et de soutien dans la gestion administrative et financière de ces organismes. Au final, ce sont 17 ILI qui ont pu bénéficier de la permanence prévue pour ce type d'accompagnement.

De manière plus globale, l'équipe a accompagné 25 opérateurs, soit lors d'entretiens individuels soit dans le cadre de réunions collectives organisées en virtuel. Enfin, à partir du mois de mars et jusque fin d'année, le CAI s'est assuré que l'ensemble des acteurs publics et privés disposent bien des informations relatives aux amendements du décret apportés par la Wallonie dans le cadre du contexte sanitaire.

Thématiques de travail spécifiques

Migrants en transit

L'a finalité de cet exercice était d'anticiper les propositions à formuler aux autorités afin qu'une solution structurelle – articulée avec l'ensemble des spécificités et acteurs locaux – puisse être mise en place.

Dans un second temps, vu la situation sanitaire liée à l'apparition du Covid-19 et dans le but d'alimenter le GT urgence sociale de la RW, chaque collectif a fait état de sa propre situation et des demandes d'assistance auprès des pouvoirs publics.

Dans le cadre de son implication (dès l'automne 2018) au sein de la Coordination wallonne des Collectifs et Associations en soutien aux Migrants en Transit, le CAI et ses partenaires relayent cet appel aux dons auprès de l'ensemble de ses partenaires, son réseau et chaque citoyen.ne.

Les cinq Collectifs Citoyens de la province de Namur poursuivent leur assistance auprès des migrants en transit présents sur le territoire de la province de Namur – en adaptant leur pratique aux réalités et nécessités de la crise sanitaire actuelle liée au Covid-19. Durant la phase de confinement, ils ont pourvu à

l'hébergement des migrants. A l'heure actuelle, les collectifs citoyens via leur élan de solidarité – malgré plusieurs interpellations transmises à tous les niveaux de pouvoir en Belgique – soutiennent près de 240 personnes/an sur leurs fonds propres. Les structures publiques n'interviennent quant à elles que de façon sporadique et souvent marginale. Les 5 collectifs actifs sur notre province, sont :

- Collectif la Bruyère ;
- La Cantine Famennoise ;
- Antenne Ciney-Rochefort de la Plateforme Citoyenne de soutien aux réfugiés ;
- Collectif Gembloux Hospitalière ;
- Collectif S13.

Nous tenons spécifiquement à remercier tou.tes les couturier.ères, citoyennes et citoyens resté.es anonymes qui ont contribué à cet appel ainsi que les institutions et groupes suivants : la Ville et la Province de Namur, la Colruyt Group Academy, le Parti Socialiste de Namur et les entreprises namuroises reconverties dans la lutte contre la pandémie.



Durant le premier confinement, soit de mi-mars à début juin, le CAI ainsi que les autres membres de la coordination wallonne ont été invité à participer à ce GT mis en place par les autorités publiques afin d'atténuer de :

- prodiguer une assistance publique et coordonner les moyens associatifs afin que les publics les plus fragilisés puissent contribuer au respect des mesures sanitaires publiques ;
- atténuer autant que faire se peut les effets induits par le confinement sur ces mêmes publics ;

Dans ce cadre très précis, le CAI a rédigé de façon ponctuelle et quasi constante plusieurs Mémos relatant l'état de la situation et des besoins des collectifs au regard des moyens disponibles et de leurs efforts d'assistance au public MET. Il est à supposer en toute logique que l'ensemble de ces notes ait favorisé auprès des pouvoirs publics et décideurs politiques :

- une « meilleure appréhension » de cette thématique : nombre, localisation, conditions, besoins

mais aussi, action des collectifs et associations ;
→ Une vue globale des acteurs en présence et des dynamiques en place sur le territoire : de l'aide concrète sur le terrain aux interpellations ;

→ une prise en considération des « limites ou barrières » à l'activation des services d'assistance publique ;
→ une prise en charge plus conséquente de ce dossier traduite par une anticipation des besoins lors du futur confinement d'octobre 2020.

Se poser la question de la limite de la légitimité du CAI (et de la Coordination) au vu de la thématique spécifique qui relève du domaine (ou du pilier) de l'Accueil – et non, en première instance de l'Intégration. Il y a lieu de reconnaître que l'implication du CAI/PAC/GABS et CRILux est due, d'une part, au manque de volonté des pouvoirs publics à gérer structurellement cette situation et d'autre part, à la proximité que nous entretenons avec les associations de terrain et la société civile. Il n'empêche que la Croix-



Coordination wallonne des Collectifs et Associations en soutien aux migrants en transit



Le volontariat

En 2020, le CAI a continué à collaborer avec la Plateforme Francophone du Volontariat (PFV) dans le cadre de son projet « Volonterre d'asile » pour favoriser l'accueil des personnes étrangères (et particulièrement les nouveaux arrivants) en tant que volontaires au sein des entreprises et associations. L'accès au marché du travail belge pour les primo-arrivants ou les demandeurs de protection internationale reste jalonné de règles, de prérequis et est souvent fonction à une longue procédure. Dès lors, le volontariat se révèle comme une excellente opportunité de franchir le cap de l'immersion/intégration : immersion dans une activité à portée sociale qui permet de briser de multiples barrières, telles celles de l'isolement et de la langue pour créer des opportunités de rencontre, de partage et dans une moindre mesure, pour stimuler un débouché professionnel.

Dans le cadre de cette collaboration, le CAI a participé aux différentes rencontres entre les acteurs. Nous avons eu un rôle particulier lors du séminaire annuel de la PFV au mois de mai. L'équipe a alors pu présenter les prémisses de l'approche et la communication interculturelle. Cet événement a également été l'opportunité d'informer les associations et entreprises présentes sur les possibilités de formation sur ces questions.

Lors de la clôture du projet « Volonterre d'asile » en décembre, le CAI s'est engagé à continuer à promouvoir le volontariat et les outils développés par la PFV via différents canaux (formations, site internet, plateformes FLF et citoyenneté et autres projets divers)

Les MENA (mineurs étrangers non accompagnés)

Au cours de l'année 2020, le Centre d'Action Interculturelle s'est appliqué à stimuler la mise en réseau des acteurs Mena, notamment via des rencontres entre Mentor Escale et l'AMO passages (les 3 portes qui accueillent les ex-Mena), afin de créer et entretenir plus de synergies.

Cette année a également été marquée par la participation consultative à une étude sur la « Transition des mena et ex-mena en séjour légal vers l'autonomie et la majorité ». Nous avons tenté dans ce rapport de montrer les difficultés auxquels sont confrontés les MENA et ex-MENA au moment du passage à l'autonomie et à la majorité. Pour beaucoup de jeunes vulnérables, en particulier pour les MENA et ex-MENA, ce passage est fait de ruptures radicales, sonne comme un couperet.

Quelques recommandations ont été proposées pour permettre une transition en douceur. Les projets mis en lumière par ce travail ont montré l'importance du décloisonnement des secteurs. Des secteurs différents, comme les secteurs du logement et de l'Aide à la jeunesse, se sont articulés afin de faire émerger un projet innovant répondant aux besoins des jeunes au moment du passage à la majorité.

Élaboration d'une note globale

Début 2020, le CAI a également décidé d'analyser la situation des MENA en Région Wallonne en rédigeant une note globale sur la thématique des MENA. Le meilleur accomplissement de cette note est la mise en place d'un tableau de recensement des structures MENA – de la phase 1 à 4 – en province de Namur en partenariat avec Fedasil, Région Sud. Cette note a permis l'élaboration et la diffusion d'une cartographie des structures et associations qui s'occupent du public spécifique Mena dans le CAIstiques, document de communication des chiffres liés à la migration, l'intégration et l'interculturalité en province de Namur.

Enfin, toujours dans le cadre du suivi de la thématique Mena, nous pouvons souligner notre participation à une PF spécifique Mena et SM – Réseau Kirikou .

Fin janvier 2020, le réseau santé Kirikou a convié l'ensemble des acteurs sociaux (accueil et inté-

gration) impliqués dans la thématique MENA , l'ensemble des acteurs sociaux prestataires de soins de santé mentale ainsi que l'ensemble des partenaires du GT Santé Mentale du PPLI. L'invitation proposait aux partenaires de se réunir pour aborder ensemble les questions relatives à l'accès aux soins spécialisés en santé mentale pour les mineurs étrangers non accompagnés en province de Namur.

Dans les perspectives de travail en 2021 sur la thématique des Mena, nous pouvons mettre en avant :

- la poursuite de nos différentes collaborations autour des études et actions déjà initiées
- le retissage de liens avec le réseau de l'enseignement qui travaille activement avec ce public via les classes DASPA ;
- la mise en route d'une nouvelle PF Mena via le levier PPLI 2.0 : il s'agira ici d'identifier en équipe la thématique, ses contours ainsi que les objectifs à poursuivre en fonction des recommandations du rapport de l'AJDN.



Activités 2020

Formations et sensibilisation

Introduction

La pandémie apparue au début de l'année 2020 a chamboulé toutes les activités, au même titre que de nombreux secteurs. Pour les formations comme pour les sensibilisations, le CAI a beaucoup réfléchi avant d'en proposer en ligne. En effet, ce n'est pas tant le passage au format virtuel qui posait des difficultés mais plutôt le souci de conserver une pédagogie ascendante et interactive, le fondement méthodologique de nos actions. Le risque est en effet grand, pour les formateurs d'un côté de l'écran, d'occuper tout l'espace, reléguant de facto les participants, de l'autre côté, dans une position complètement passive.

Pour cette année un peu particulière, le présent chapitre sera divisé en trois parties : la première reprenant les différentes activités qui ont pu être mises en place au court de l'année, la seconde fera mention des activités programmées, mais qui ont dû être annulées ou reportées en regard du contexte sanitaire particulier. Enfin, la dernière partie présentera les perspectives de l'année 2021, porteuse d'espoir d'un retour progressif à la normal pour l'ensemble des activités du centre.

Formations

Formation des mentors dans le cadre du projet Net2Work asile



Formation en ligne

Cette formation vient compléter l'accompagnement pédagogique proposé aux citoyen.nes qui participent aux projets de mentorat du CAI. Elle aborde la relation mentor-mentoré dans sa dimension interculturelle afin d'encourager un accompagnement mutuellement enrichissant.

Construire et gérer un projet interculturel

Développer des actions au sein d'espaces multiculturels requiert d'impliquer et de mobiliser tous les publics. Or, des barrières culturelles peuvent apparaître, provoquant des malentendus qui se traduisent parfois par l'échec du projet. Cette formation est découpée en trois modules :

→ **Module 1 : « De la décentration à la négociation : les fondements de l'approche interculturelle »**

Formation en présentiel

Intervenant : CAI

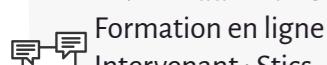
Cette formation introduit les fondements de l'approche ainsi que la déontologie interculturelle nécessaire au développement d'une posture professionnelle d'ouverture à l'Autre.

Module complémentaire : « Approche interculturelle de la famille en exil : le cas des mineurs étrangers non-accompagnés (MENA) pour expliciter l'introduction à la démarche interculturelle »

Formation en présentiel

Intervenant : Reza Kazemzadeh

→ **Module 2 : « Créer et développer un projet interculturel »**



Formation en ligne

Intervenant : Stics

Comprendre des notions fondamentales pour construire une action ou un projet à développer en milieu multiculturel, tenant compte des spécificités des publics et des contextes afin de favoriser la communication interculturelle.

→ **Module 3 : L'action collective, une approche pour porter le projet interculturel comme levier d'émancipation**

En raison de l'impératif sanitaire en vigueur ce module a été postposé et sera reprogrammé en 2021.

Formation « Enseigner et apprendre en contexte multiculturel »

dans le cadre du Certificat en didactique du français langue étrangère de l'Henallux

Formation en présentiel

Intervenants : CAI- Robert Scarpa

Cette formation a été conçue comme un module d'introduction à la connaissance des migrations et de la dimension interculturelle. Les premières journées étaient à charge du CAI. La formation aborde :

- Les causes, les parcours et l'actualité des migrations internationales,
- La déconstruction des stéréotypes et de préjugés à l'intention des personnes étrangères,
- Une introduction à la dimension interculturelle dans l'enseignement du français langue étrangère.

Formation « Etrangers en Belgique »



Formation en ligne

Intervenants : Justice et Paix – CADTM

Ces deux matinées de formation sont une introduction nécessaire pour une meilleure compréhension des nouvelles tendances des migrations internationales qui impactent la Belgique. La formation se décline en deux thématiques :

- « Connaître les principaux conflits générateurs des migrations »
- « Dette, finance, pillage de ressources... Comment l'économie détermine les migrations ».

Formation « Racisme d'hier et aujourd'hui »

Formation en présentiel

Intervenants : MRAX – CCIB

La lutte contre le racisme implique pouvoir comprendre sa genèse et ses mécanismes de reproduction, ainsi qu'appréhender les spécificités de la discrimination qui cible certains groupes et communautés. Ces deux journées de formation ont traité les sujets suivants :

- « Racisme, ancrage historique – Le racisme aujourd'hui »
- « Les différentes formes du racisme : l'islamophobie »

Formation à destination de l'équipe de MEDENAM



Formation en ligne

Intervenant : CAI

A la demande du service de Médiation de dette en province de Namur (MEDENAM), le CAI a proposé trois matinées de formation, développant les thématiques suivantes :

- « Comprendre les migrations en Belgique »
- « Portes d'entrée légales au territoire belge »
- « Introduction à la dimension interculturelle »

Formation « Connaitre son public »



Formation en ligne

Intervenants : le Monde selon les Femmes – ULB

Cycle annuel de matinées formatives qui aborde différents aspects et réalités des personnes étrangères ou d'origine étrangère. A vu des circonstances actuelles, il a été réduit à deux matinées :

- « Maternités en exil »
- « Mariages arrangés »

Formation « matinées thématiques »

Formation en présentiel

Intervenant : BePax

Cycle annuel de matinées formatives qui aborde différents aspects et réalités des personnes étrangères ou d'origine étrangère. A vu des circonstances actuelles, il a été réduit à une matinée, le privilège blanc.

La systématisation d'expériences au départ d'une question : en quoi l'interculturalité constitue une plus-value pour les missions du parcours d'intégration ?

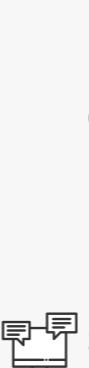


Suite à une formation organisée par le CAI sur la systématisation d'expériences à destination du public du CAI, celui-ci a décidé de se lancer dans ce vaste chantier.

Avec des journées de formation interne sous format virtuel, l'équipe du CAI a tiré des apprentissages des expériences passées, anciennes ou non, d'abord pour lui-même ensuite pour l'externe. Une capsule vidéo, ainsi qu'une brochure sur le processus vécu et les apprentissages est en cours de réalisation.



Formation « Mieux connaître le droit des étrangers »



Formation en présentiel

Intervenant : Danielle Bouchat

Ces cinq journées de formation a permis aux participants de prendre connaissance de l'ensemble de la législations ainsi que de la jurisprudence récente.

Séance d'information sur le regroupement familial



Séance d'information en ligne

Organisée en soirée, cette séance d'information à destination de tout professionnel ou citoyen a permis de comprendre ce qu'est le regroupement familial et les enjeux pour les personnes qui y ont recours.

Séance d'information sur l'acquisition de la nationalité



Séance d'information en ligne

Cette séance d'information organisée en soirée également facilitent, pour les participants qui la suivent, la compréhension des enjeux du code de la nationalité et pouvoir répondre aux premières questions d'une personne intéressée de devenir Belge et savoir vers qui l'orienter.

Intervision en droit des étrangers



Intervision en ligne

Projet développé à trois centres régionaux d'intégration, cette intervission s'adresse à des travailleurs sociaux plus expérimentés. Elle vient renforcer leurs compétences dans l'appui socio-juridique des personnes étrangères et les alimenter avec les dernières jurisprudences qui touchent les droits des étrangers.

Actions de sensibilisation

Conférences du samedi

Organisées par un collectif d'associations namuroises engagées pour la démocratie et la liberté d'expression dont le CAI fait partie, les « Conférences du samedi » se produisent au Théâtre de Namur les samedis matin. Cette année, deux conférences ont été organisées :

- le 29 février : « Enjeux et défis de l'Afrique en termes environnementaux et de droits sociaux », par Jean-Pierre Tshibangu, professeur et Chef de Service de Génie Minier à l'Université de Mons
- le 17 octobre « Le rôle de l'Etat dans une société post-corona », (conférence en ligne) avec Arnaud Zacharie, secrétaire général du CNCD-11.11.11

Le collectif est composé par : Centre d'Action Laïque de la province de Namur, CNCD-11.11.11., MOC/CIEP, Présence et Action Culturelles, Coordination namuroise belgo-palestinienne, Librairie Papyrus, Théâtre de Namur et le CAI

Projet de coordination et initiatives fédératrices en Province de Namur autour de la campagne de lutte contre le racisme

Premier Volet « Plateforme provinciale de lutte contre le racisme »

La plateforme de lutte contre le racisme s'est fédérée cette année autour de l'organisation d'un événement de sensibilisation à la lutte contre les discriminations raciales intitulé « clap de fin pour le racisme ». Cet événement, au départ pensé comme une journée mêlant projections de films ou documentaires pour différents publics et des animations participatives, a dû être reporté au 12 septembre 2020. Le programme a lui aussi été revu afin de pouvoir garantir la santé de tous les participants.

Journée internationale des droits de l'enfant – Jeunesses musicales

Cette année, la journée s'est déroulée virtuellement. Plutôt qu'une animation d'atelier, le CAI a participé à la réalisation d'une émission destinée aux enfants. Notre intervention dans cette émission consistait à présenter le CAI, et expliquer en quoi la protection des droits de l'enfant sont essentiels pour nous. L'émission a été diffusée sur les réseaux sociaux à partir de vendredi et dimanche sur la télévision locale BX1 (estimation : + de 20.000 vues), ainsi que sur d'autres télévisions locales.

Second Volet « Formation des jeunes à la lutte contre les discriminations/ Formation des professionnels à la méthode EPTO »

Dans le cadre du projet « Devenez Ambassadeur interculturel », trois partenariats ont été noués :

- suivi de projet auprès du groupe de Namur : dès la fin 2019, un groupe constitué de jeunes issus des organisations de jeunesse : Conseil Jeunesse, Développement Asbl, Jeunes et Citoyens en partenariat avec Mentor Escale. Malgré les conditions sanitaires et les restrictions, ceux-ci ont réalisé leur production culturelle pour parler de leur expérience. Une exposition photo est en cours de réalisation et sera exposée au Delta prochainement.
- Ateliers dispensés auprès du groupe de Florennes/Couvin : un groupe de jeunes issus de la maison des jeunes de Florennes et de la maison des jeunes de Couvin (MJ 404), dans le cadre de leur projet 1001 Voix ;
- La formalisation des actions avec un groupe de jeunes d'Andenne : un groupe de jeunes issus de la maison des jeunes « Le Hangar » dans le cadre de leur projet autour l'humour. Dès que le contexte le permettra, celui-ci pourra enfin se concrétiser.



Information - Publications

CAlistiques

En 2020, nous avons réalisé la mise à jour des chiffres et la refonte du document « Migrations et primo-arrivants en province de Namur, réseau d'opérateurs, asile, intégration... Que disent les chiffres ? ».

Depuis deux ans, nous récoltons des données et des chiffres concernant nos publics et les synthétisons dans un document disponible sur notre site internet. Ce dossier regroupe une série de fiches qui apportent un éclairage sur des questions complexes telles que l'intégration, l'asile (la protection internationale) ou encore les migrants en transit. Les fiches peuvent être lues en continu ou utilisées comme autant de dossiers thématiques individuels pour illustrer une formation, la rédaction d'un article, un cours ou un contenu de réunions. Elles sont suivies d'un glossaire qui revient sur des définitions et une série de liens pour aller plus loin. Après trois publications (entre 2018 et 2019), nous avons réorganisé le document afin de l'améliorer. L'ensemble du graphisme a également été revu de fond en comble. Il est désormais disponible sur <https://cainamur.be/CAISTIQUES.html>.



Rapport de systématisation

En quoi l'approche interculturelle est une plus-value pour l'intégration des personnes étrangères ?

Depuis sa création, le CAI a été traversé par différents modèles institutionnels, évoluant d'une petite asbl d'action interculturelle à « Centre régional d'intégration ». Deux fonctions en apparence différentes, parfois complémentaires et parfois contradictoires. Cependant, loin de se conformer aux exigences de l'environnement institutionnel, qui dernièrement a privilégié l'accomplissement des missions d'intégration, le CAI a réussi à garder sa double identité, l'action interculturelle et les missions d'intégration en apportant une valeur ajoutée à ces dernières. Nous avons développé une expertise dans ces matières qui mérite d'être analysée et partagée comme exemple de bonne pratique. Le risque de ne pas réaliser ce cheminement, c'est de perdre les expériences et les savoirs dont les travailleurs et d'autres personnes de notre environnement sont porteurs.

Nous avons donc décidé de réaliser un travail de systématisation avec Cécile Imberechts, matérialisé par une brochure et une vidéo qui seront diffusés durant l'année 2021.

Objectifs de notre démarche :

- apprendre de l'expérience vécue autour de l'action interculturelle
- analyser et interpréter de manière critique les dynamiques, ainsi que les enjeux et les éléments constituant l'expérience du CAI ;
- transmettre l'expérience et l'expertise du CAI en matière d'intégration et d'interculturalité auprès de nos nouveaux collègues et des acteurs de l'accueil et de l'intégration qui nous entourent ;
- mieux comprendre la double identité du le CAI ;
- promouvoir la méthode interculturelle auprès des acteurs sociaux qui nous entourent
- promouvoir la systématisation comme méthode de réappropriation de l'expérience.

La vidéo et la brochure seront diffusées durant l'année 2021.



Perspectives pour 2021

Programme de formation – Migrations, interculturalité et vivre ensemble/ Droits des étrangers

Comprendre...

Etrangers en Belgique : causes et parcours d'immigration

- Comprendre les causes des migrations - 21 octobre 2021 de 9h30 à 12h30
- Histoire des migrations en Belgique – 22 octobre 2021 de 9h30 à 12h30
- Dette, finance, pillage de ressources... Comment l'économie détermine les migrations - 28 octobre 2021 de 9h30 à 12h30
- Justice migratoire et convergence des luttes - 29 octobre 2021 de 9h30 à 12h30

Connaître son public

- Migrants en provenance de la corne de l'Afrique - vendredi 8 octobre 2021 de 9h30 à 12h30
- Migrants en provenance d'Amérique Latine vendredi 19 novembre 2021 de 9h30 à 12h30

→ Sans papier en Belgique, une vie d'invisible – 10 décembre 2021 de 9h30 à 12h30
Les matinées des thématiques interculturelles

- Peut-on rire de « tous » ? – 12 février 2021 de 9h30 à 12h30
- Décolonisation de l'espace public : faut-il déboulonner les statues de Léopold II ? – 12 mars 2021 de 9h30 à 12h30
- Hot Spot, les camps de la honte en Europe – 30 avril 2021 de 9h30 à 12h30
- Santé mentale : les séquelles de l'exil – 3 décembre 2021 de 9h30 à 12h30

Le racisme aujourd'hui et ici : Comprendre pour lutter (Cycle de formations) - 19, 25 et 26 mars 2021 (6 demi-journées)

Enseigner et former en contexte multiculturel - 4, 5, 10, 11 et 12 mai 2021 de 9h30 à 16h30

Accompagner un migrant en tant que citoyen : de l'accueil à l'intégration - 2 samedis de 9h30 à 16h30 : second semestre 2021

... pour agir

Penser, élaborer et faire vivre un projet interculturel (cycle de formations)

- Module 1 : initiation à l'approche interculturelle – 3, 4 et 5 mars 2021 de 9h30 à 16h30
- Module 2 : Penser et élaborer un projet interculturel – 19, 20 et 21 mai 2021 de 9h30 à 16h30
- Module 3 : L'action collective, une approche pour faire vivre le projet interculturel – 17 et 18 juin 2021 de 9h30 à 16h30



De jeunes à jeunes : la formation par les pairs des citoyens de demain

Première édition (en ligne) : 1, 2, 3, 8 et 9 février 2021 de 9h-16h

Seconde édition (modalité à définir selon l'évolution de la crise sanitaire) : 9, 10, 13, 14, 15 septembre 2021 de 9h-16h

Devenir formateur à la citoyenneté dans le cadre du parcours d'intégration en Wallonie

3, 4, 5, 10, 11 et 12 mai 2021 de 9h30 à 16h30

Droits des étrangers

Mieux connaître le droit des étrangers et sa jurisprudence - 3, 10, 17 et 24 septembre 2021 de 9h à 16h

Le regroupement familial – 12 octobre 2021 de 17h à 19h

Accès à la nationalité belge - 7 octobre 2021 de 17h à 19h

Intervision en droit des étrangers - 5 février (en ligne), 23 avril et 25 juin 2021 de 9h30 à 12h30

Formations à la demande

Formation des travailleurs du PCS de Florennes

Nous avons été sollicités par la Commune de Florennes pour mettre en place une formation à la gestion du projet interculturel au bénéfice des travailleurs du PCS. Le Stics, intervenu dans le cadre du programme de formation 2020, a été retenu pour assurer cette formation en 2021, sous un format virtuel.

+ Formation à la relation interculturelle des agents des CPAS avec le CRESAM

Formation et accompagnement de la Ressourcerie Namuroise

En 2020, nous avons été sollicités par la Ressourcerie Namuroise, pour un accompagnement de la direction et des travailleurs dans la mise en place d'une dynamique interculturelle au sein de l'entreprise. Deux rencontres ont eu lieu en 2020, et 3 journées de formations sont planifiées en 2021, lorsque les mesures sanitaires permettront les interventions en présentiel. Unia ainsi que le CBAI ont été également sollicités pour compléter l'accompagnement dans les domaines de la discrimination et de l'accompagnement interculturel.

Sensibilisation

- Poursuite du projet de sensibilisation des jeunes par la méthode **EPTO**, avec le développement du projet des jeunes d'Andenne.
- La **plateforme de lutte contre le racisme** se mobilisera, une fois encore, autour du 21 mars et proposera un webinaire consacré au racisme structurel. Une semaine de lutte contre le racisme sera également mise en place, permettant aux acteurs du réseau de visibiliser leurs actions.
- Le **salon namurois des outils pédagogiques** sera organisé en partenariat avec le centre de ressources Anastasia et le CLPS fin avril sous format virtuel.
- Diffusion de la vidéo et de la brochure sur l'expérience de systématisation du CAI.

Activités 2020

Interpellation

L'année 2020 a été particulièrement riche en interpellations et en avancées obtenues.

Communes

Au niveau des motions, le travail entamé en 2017 s'est poursuivi avec la nouvelle mouture 2.0 proposée par le CNCD axée sur la régularisation des personnes sans papiers, le soutien des personnes en situation de migration de transit et l'accueil des MENA (mineurs non accompagnés) et autres personnes vulnérables dans le cadre du mécanisme de relocalisation européen.

Le CAI, avec le CNCD et le MOC a accompagné l'écriture et soutenu le vote de la motion à Ciney.

Dans le cadre des manifestations suite au décès de Georges Floyd, le CAI a soutenu l'initiative du Haut Conseil des Africains de la province de Namur. Ainsi, en juillet, une manifestation pour dénoncer les violences policières a été organisée à Namur. Une délégation a pu rencontrer le bourgmestre.



Province

Dès l'annonce de la perte de la subvention, plusieurs associations ont décidé d'interpeller le collège provincial à ce sujet. En effet, elles estiment que cette décision a été prise sans concertation et sans évaluation de l'impact sur le public qui bénéficie des actions financées par la Province. Plusieurs rassemblements devant le palais provincial ont eu lieu et une lettre ouverte a été adressée à quatre députés.



Région

Migrants en transit

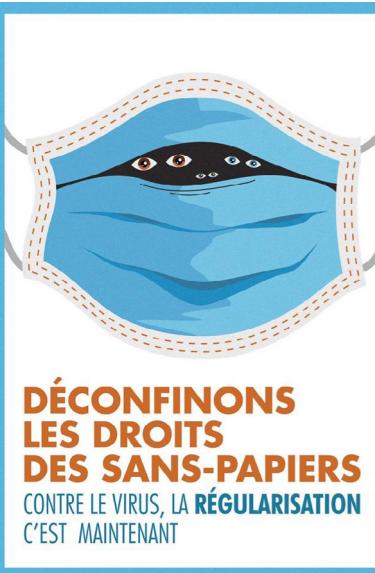
Peu après la mise en place de la coordination wallonne de soutien des collectifs et des associations, portée essentiellement par la régionale PAC de Namur, le CRILUX et le CAI, une rencontre a finalement eu lieu début janvier avec les cabinets des ministres wallons Pierre-Yves Dermagne et Christie Morreale pour faire état de la situation et formuler des propositions pour sortir les migrants des bois.

Entre temps, la crise sanitaire s'installe et la question de l'urgence sociale s'intensifie. En l'absence de cadre clair pour mettre à l'abri ces personnes du virus, le CAI a participé, avec la coordination wallonne, à la recherche de moyens financiers pour appuyer les collectifs et à la rédaction d'un plaidoyer pour l'ouverture d'abris de confinement auprès des pouvoirs provinciaux et locaux.

En septembre 2020, une première avancée est obtenue avec la circulaire régionale sur la situation des personnes migrantes en transit à destination des communes. Son but est de sensibiliser ces dernières à la situation de ces personnes vulnérables et les inviter à leur assurer à chacun-e un traitement digne, un accès aux droits fondamentaux et de garantir leur protection.

Ensuite, fin octobre, à l'approche d'un nouveau confinement, la Région wallonne décide de débloquer une subvention exceptionnelle d'urgence humanitaire dans le cadre de la résurgence de la crise sanitaire à hauteur de 300 000 €. Cette somme, confiée à la coordination wallonne, permettra de répondre, pour un temps, aux besoins urgents des collectifs et associations : un logement, l'accès à l'aide médicale urgente, à de l'aide alimentaire, accès à l'eau, à l'électricité, à du matériel de protection, à des douches.





Fédéral

Coronavirus : permettre à tous de se confiner est la seule manière d'en sortir

Avril 2020

Le CAI a signé la CARTE BLANCHE ASSOCIATIVE en vue d'interpeller le fédéral sur les oubliés des mesures sanitaires. En somme, les associations signataires ont cité plusieurs solutions plus ambitieuses que l'aide médicale urgente et l'extension de la durée des cartes médicales. Elle cite des exemples telles des villes comme Bologne au sujet de la capacité d'accueil des hébergements pour sans-abri ou la France pour son renouvellement automatique pour une durée de trois mois tous les titres de séjour qui arrivaient à échéance durant le confinement ou encore le Portugal qui a régularisé toutes les personnes qui avait une demande de séjour et restaient encore en attente d'une réponse.

L'urgence est aussi de libérer Clarisse et tous les prisonniers des centres fermés.

Avril 2020

Une CARTE BLANCHE rédigée pour dénoncer les conditions de détention en centres fermés au départ du récit de la situation dramatique de Clarisse, jeune femme congolaise arrivée le 1er mars, détenue dans un centre fermé jusqu'au 29 avril malgré les décisions de justice rendues entre temps qui justifient une libération en raison du contexte sanitaire. En effet, la carte blanche nous apprend que durant le 1er confinement, la ministre à l'asile de l'époque a dû procéder à la libération de 300 personnes détenues dans centres fermés en raison des prescrits légaux : si l'expulsion vers le pays d'origine ne peut se faire, alors la détention est illégale. Les 40 associations demandent à ce que tous les détenus soient libérés durant le confinement mais surtout, qu'une solution de relogement soit prévue pour chacun d'eux.

Non au délit de faciès. Ni à Blankenberge, ni ailleurs !

Août 2020

Une CARTE BLANCHE associative.

Suite à l'incident survenu sur la plage entre des jeunes bruxellois et des adultes, la presse relate une attitude préoccupante de la part de la police de Blankenberge. Le bourgmestre décrètera l'interdiction du tourisme d'une journée visant clairement à réduire la venue d'une certaine catégorie de personnes. Les signataires dénoncent un profilage ethnique qui ne peut se justifier, dans un Etat de droit, au nom de mesures sanitaires nécessaires.

Chaîne humaine virtuelle sur les réseaux sociaux

Mars 2020

Dans le cadre de l'incendie du camp de la Moria, le CAI, le CNCD et les collectifs de citoyens solidaires ont souhaité rendre visible la situation catastrophique dans laquelle se trouvaient les migrants en Grèce. A défaut de pouvoir organiser une manifestation dans l'espace public en raison des conditions sanitaires, ceux-ci ont lancé

une chaîne humaine virtuelle sur les réseaux sociaux pour une Belgique plus responsable et plus solidaire. Plus responsable au sens d'accueillir davantage de migrants et plus solidaire avec les pays de l'Europe du Sud, première porte d'entrée pour bon nombre d'entre eux.

Accord de gouvernement : les sans-papiers sont encore une fois méprisé·e·s !

Octobre 2020

En lien avec les négociations au niveau fédéral pour constituer une majorité, plusieurs acteurs ont exprimé l'urgence de régulariser les personnes sans-papiers pour qu'elles puissent vivre dignement dans le respect de leurs droits fondamentaux. Récemment, le confinement avait aggravé considérablement leur situation puisqu'elles n'ont droit à aucune compensation suite à la perte du rare travail qu'elles arrivent à trouver.

À la lecture des accords du gouvernement, c'est la stupéfaction. En lieu et place de la régularisation, beaucoup ont compris que le scénario s'orientait sur une politique migratoire sécuritaire et restrictive. Une carte blanche, dont le CAI fut l'un des signataires, a été publiée dans le soir.

Europe

Crise migratoire ou crise de l'accueil : l'Europe avec la honte comme seul étendard !!!

Février-Mars 2020
Interpellation des centres régionaux sur la situation au camp de la Moria depuis l'incendie qui a ravagé une grande majorité des infrastructures. Les CRI ont souhaité exprimer leur indignation par rapport au sort des exilés restés sur l'île sans accès au minimum sanitaire. Ils réaffirmeront également leur souhait que l'Union Européenne et les chefs d'Etat concentrent leurs efforts sur les êtres humains et non sur les frontières dans la gestion de la politique migratoire.



Perspectives pour 2021

Communes

- A la suite de la démission de la Province des instances, le CAI va entamer l'envoi de courriers aux communes pour qu'elles fassent partie de l'assemblée générale.
- Le travail d'accompagnement des Motions Commune hospitalière se poursuivra partout où une initiative verra le jour en province de Namur.
- Une attention particulière sera donnée pour faciliter les collaborations entre les collectifs citoyens et leur commune pour améliorer l'accueil des migrants en transit.
- Des propositions seront formulées dans le cadre de plans de lutte contre les discriminations locales.

Région Wallonne

- Le CAI poursuivra son implication dans la coordination wallonne afin de solliciter des solutions plus structurelles. Il maintiendra sa veille et son accompagnement des collectifs sur son territoire mais va aussi, avec le CRILUX, tenter d'impulser une dynamique interCRI pour des actions communes à l'échelon wallon.
- Le CAI restera attentif à favoriser un cadre clair pour que les initiatives locales puissent sereinement poursuivre leurs activités avec une information correcte.

Fédéral

- Le CAI assurera une veille des politiques d'asile et d'accueil en lien avec l'arrivée du nouveau secrétaire d'Etat.
- Le CAI restera attentif à l'arrivée du plan interfédéral de lutte contre le racisme pour déployer les priorités pointées sur son territoire.

Supports et gestion

Conseil de direction

Finalisation des axes stratégiques en 2019 et réorganisation

Entamé en 2019, le plan de développement stratégique du CAI a été finalisé en 2020 avec l'axe réseau. Pour rappel, ce plan a été construit sur base d'analyses swot et de la définition d'axes transversaux à l'ensemble des activités du CAI. Ils sont au nombre de 4 : la communication, la formation - l'information - la sensibilisation, le réseau et l'accompagnement.

La mise en lumière de priorités à trois ans a entraîné une remise en question de l'existence du centre de ressources pour, finalement, décider de le confier à notre partenaire provincial (Centre de ressources Anastasia). Ceci a également suscité une réorganisation interne avec la disparition de deux fonctions à temps partiel pour créer une seule et même fonction de responsable de projet à temps plein.

Création d'un groupe de travail : service interne de prévention

Avec la formation de plusieurs travailleurs dans le secourisme et la prévention des incendies conformément à la loi, il était nécessaire de créer un espace pour qu'ils puissent penser les actions à mettre en place. Ce groupe est constitué de la directrice, du conseiller en prévention, des deux secouristes en entreprise et des deux équipiers de première intervention.



Projet politique et stratégie globale

du Centre d'action interculturelle de la province de Namur



Gestion de mesures sanitaires et adaptation de l'organisation du travail

En mars dernier, le CAI, comme bien d'autres asbl, s'est vu contraint de fermer ses locaux et d'organiser le télétravail pour l'ensemble des fonctions qui le composent.

L'objectif premier poursuivi par le conseil de direction a été de trouver rapidement un espace collaboratif virtuel pour poursuivre le travail en lien et en transversalité.

Avec TEAMS, nous avons pu, dans un premier temps, relancer les réunions internes, les échanges écrits plus informels et le partage de fichiers.

Dans un second temps, nous avons donné l'accès à distance au réseau informatique. Dans un troisième temps, enfin, avec une subvention exceptionnelle de la Région Wallonne, nous avons procédé à l'achat de supports informatiques et téléphoniques supplémentaires pour mieux équiper l'ensemble des travailleurs.

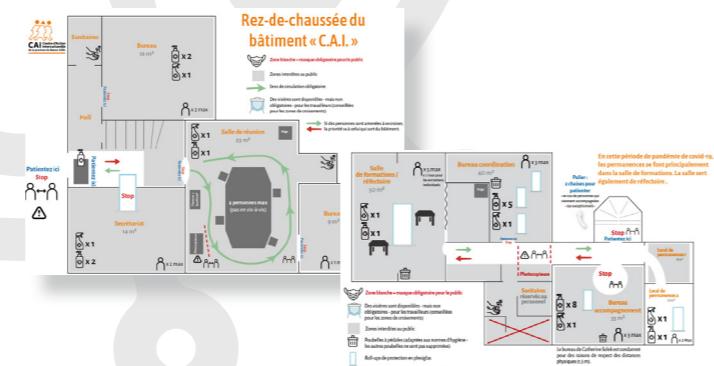
L'achat de la licence Zoom, plus tardivement, nous a permis de repandre les plateformes, les formations et les sensibilisations.

Une compensation financière a également été prévue pour le personnel pour l'utilisation de la connexion internet et l'usage de son propre

matériel informatique.

Lorsque le retour progressif dans les locaux a été autorisé par le CNS, nous avons construit un guide de démarrage comprenant toutes les recommandations sanitaires à mettre en œuvre. Sur base de ce guide, nous avons aménagé les locaux et procédé à l'acquisition de masques, visières, désinfectant et plexiglas. Si dans un premier temps, ce sont les accompagnateurs de 1^{ère} ligne qui ont pu à nouveau recevoir le public, les autres travailleurs ont rapidement suivi à raison d'un jour ou deux par semaine en présentiel. Peu avant le second confinement, nous étions passés à une présence à mi-temps moyennant une gestion stricte du nombre de présences par bâtiment.

Cependant, depuis octobre 2020, nous sommes en télétravail complet sauf exception pour la seconde fois.



Accompagnement fin de carrière et transition

S'il faut veiller à l'accueil et au tutorat lors de l'engagement, il est également nécessaire de préparer la mise à la retraite. Depuis deux ans, le CAI s'est attaché à organiser le départ de sa responsable de formation. En 15 ans d'occupation de poste, elle a accumulé une expérience, un savoir-faire et une connaissance de thématiques qu'il était impératif de conserver. C'est pourquoi le CAI a procédé, en 2018, à l'engagement d'une travailleuse destinée, à terme, à reprendre la fonction. Avec le soutien du conseil de direction,

outre les activités habituelles et les nouveaux projets à mener, elles ont pu clarifier, ensemble, les éléments importants du poste de responsable de formation et organiser le transfert progressif des projets de l'une à l'autre pour qu'au moment du départ, la transition se passe facilement. A côté de cela, la responsable formation a également piloté un important travail de systématisation d'expériences en équipe pour valoriser les acquis du CAI en termes de pratiques interculturelles dans ses missions d'intégration.

Mise au vert

Comme chaque année, le CAI a organisé une formation d'équipe. Cette année, comme mentionné plus haut, il s'agissait de travailler sur les pratiques interculturelles des travailleurs via la systématisation d'expérience. Celle-ci a dû être adaptée sous forme virtuelle afin de respecter les mesures sanitaires.

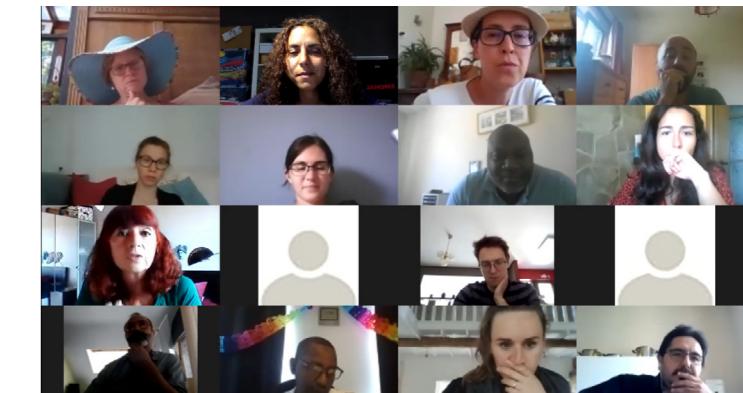
Réforme APE

Le CAI a organisé, avec notre fédération d'employeur la Fesefa, une séance d'information sur la réforme APE. Les CRI étaient présents ainsi qu'un représentant de la Ministre Morreale. De nombreuses questions ont ainsi pu être posées.

Démission de la Province et perte de subvention

Depuis sa création, la Province de Namur fait partie intégrante du CAI. En effet, elle lui avait délégué, via un contrat de gestion, une partie de ses missions en matière d'intégration des personnes étrangères ainsi que du travail interculturel sur la société d'accueil. Mais depuis septembre, suite à l'annonce du collège provincial, le CAI a perdu son subside ainsi que son contrat de gestion. De plus, la Province a notifié au CAI qu'elle serait plus représentée dans ses instances. Malgré nos interpellations et tentatives de négociation, nous avons dû acter cet état de fait.

En ce qui concerne la mise à disposition des bâtiments, l'autre volet du contrat de gestion, le CAI a sollicité un contrat de bail le plus pérenne possible.



Engagements et réorganisation suite

L'année 2020 a marqué un tournant dans nos vies et le CAI n'échappe à la règle. Outre la pandémie, la distance et l'isolement des travailleurs ont été propices à la réflexion sur le parcours de vie de certains en interne. C'est ainsi que deux des travailleurs de 2^{ème} ligne ont quitté le CAI pour de nouvelles perspectives professionnelles. Par conséquent, au-delà du nouveau poste de responsable de projet lutte contre le racisme et les discriminations, c'est finalement 3 recrutements simultanés qui ont dû être conduits par le conseil de direction.

Ces départs ont été propices à la réflexion sur l'organisation de cette deuxième ligne d'autant que trois nouvelles personnes arrivaient. A la fin de l'année 2020, un cadre commun pour lier parcours d'intégration et interculturalité/lutte contre le racisme a été construit par le conseil de direction pour organiser le travail entre les 6.

Audit institutionnel sur la ligne verte du CAI par la Cellule environnement

Soucieux de l'environnement et fortement intéressés à améliorer notre façon de faire, mise en place d'un GT interne pour sensibiliser l'équipe à suivre une ligne verte. Nous avons fait appel à la Cellule environnement de la Province de Namur qui a réalisé un diagnostic du mode de consommation de notre association.



Perspectives pour 2021

→ Finalisation de la réorganisation de l'équipe de 2^{ème} ligne

Entamée fin 2020, il reste à construire, avec l'équipe, la répartition des thématiques à suivre et la répartition des activités.

→ Mise en place du télétravail structurel une fois le covid passé

A la fin du premier confinement, satisfait du travail mené par les équipes, le CAI initie une réflexion sur la pratique du télétravail encore impensée jusque-là. Un questionnaire sur les aspects pratiques et psycho-sociaux a été transmis aux travailleurs afin de vérifier la pertinence de pérenniser cette pratique dans le futur. Les résultats montrent que bien qu'il soit peu motivant en ce moment, le télétravail présente des avantages pour toutes et tous. Une fois sorti de cette crise sanitaire, le CAI procédera à la mise en place à cette nouvelle forme de travail pour une première période d'essais.

→ Retravailler les fonctions

Initié depuis 2018, au fur et à mesure, des départs et des arrivées, le CAI évaluera les descriptifs de fonction au regard de ses besoins et de l'évolution de l'environnement pour mieux coller à la stratégie globale qui a été définie.

→ Travail sur les instances

Avec le départ de la Province des instances de l'asbl, le conseil d'administration ne respecte plus la parité pouvoirs publics/privé. Le CAI va, par conséquent, initier une démarche de lobbying auprès de nouvelles communes pour qu'elles entrent dans la composition de nos instances (CA et AG).

→ Formation bureautique

En 2020, le CAI a réalisé, avec toutes les équipes, une évaluation des besoins de formation en bureautique pour l'ensemble de ces travailleurs. Sur base de celle-ci, le CAI va donc solliciter des opérateurs de formation et prospecter les offres déjà proposées pour rencontrer les différentes attentes.



Supports et gestion

Communication

Introduction

Le co-quoi ?

De toute évidence, cette année a été rythmée par les injonctions institutionnelles liées à la crise sanitaire (mesures spécifiques aux niveaux fédéral, régional et provincial). La communication autour des mesures d'hygiène et de l'adaptation de nos services et des consignes générales a été constante. Transmettre les bonnes informations à nos publics nous a demandé une attention quotidienne et des mises à jour régulières sur notre site internet : modalités de participation aux formations et autres activités, informations traduites par le SeTIS, plans des bâtiments, ...

Communication institutionnelle

Après plusieurs séances de travail et la création d'un nouveau logo et d'une nouvelle charte graphique en 2019, notre nouveau site internet a été mis en ligne en septembre 2020.

L'ensemble de nos outils de communication a été revu en appliquant la nouvelle charte : roll-ups, papier entête, enveloppes, drapeaux, bics, clés USB, signalétique, ...

Nous avons également affiché notre positionnement dans la signature et la diffusion de plusieurs cartes blanches.

Soutien aux projets pédagogiques

Une année audio-visuelle...

Cette année, nous avons produit, avec Télévisions du Monde, pas moins de huit vidéos.

Février : six vidéos ont été réalisées dans le cadre du Forum Diversité-Emploi-Formations ;

Novembre : une vidéo sur le travail des volontaires pour l'accueil des migrants en transit et une autre sur les sans-papiers en Wallonie.

L'ensemble des vidéos est disponible sur notre chaîne Youtube ainsi que sur notre page Facebook.

Promotion et diffusion

Comme chaque année, la chargée de communication a soutenu les projets du CAI en matière de graphisme, de promotion et de stratégie de diffusion en général. Ex : Forum emploi-diversité-entreprise du 13 février 2020, Plan provincial et local d'intégration (assemblée plénière, mise à jour des fiches sur la mobilité, ...), activité de la plateforme de lutte contre le racisme le 12 septembre, organisation du Salon Namurois des Outils Pédagogiques de 2021, cartographies, ...

Projet particulier: systématisation

La chargée de communication a suivi le projet depuis son départ et en particulier en ce qui concerne la réalisation de la brochure et de la vidéo de synthèse qui seront diffusés début 2021.

Projet particulier: Plénière virtuelle

PPLI

Avec le soutien de Présence et Action culturelles, nous avons pu diffuser en live la plénière via Facebook. Une pirouette mélangeant intervenants et diffusion de capsules vidéos réussie pour le CAI.

Projet particulier: CAISTIQUES

Depuis deux ans, nous récoltons des données et des chiffres concernant nos publics et les synthétisons dans un document disponible sur notre site internet.

Après trois publications (entre 2018 et 2019), nous avons réorganisé le document afin de l'améliorer. L'ensemble du graphisme a également été revu de fond en comble. Il est désormais disponible sur notre chaîne Youtube ainsi que sur notre page Facebook.



Projets spécifiques à l'axe communication

Newsletter

La newsletter a pour objectif d'informer l'ensemble de nos contacts de nos activités et projets mis en place à l'intention des intervenants et des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Elle relate aussi différents outils, publications, événements ou actus pertinents de notre réseau. L'objectif secondaire est d'amener le public sur notre site Internet ; nous constatons d'ailleurs dans les statistiques un pic d'audience le jour de l'envoi de la newsletter.

Inchangée sur le fond, la newsletter a été réactualisée en cohérence avec la charte graphique établie en 2019.

Site internet: www.cainamur.be

Notre site Internet, malgré la popularité des réseaux sociaux, reste notre première carte de visite, outil de stockage et de diffusion d'informations vers nos différents publics (personnes étrangères, acteurs de la société d'accueil et grand public). Après une réflexion en équipe en séances de travail spécifiques (en 2019) quant aux informations qui devaient impérativement s'y trouver et à la structuration que nous souhaitions donner à cet outil et une phase de rédaction favorisée par le confinement, la mise en ligne du nouveau site internet a pu se faire en septembre 2020.

Plus en phase avec notre identité actuelle, plus moderne et davantage adapté aux nouvelles technologies, le nouveau site internet reprend non seulement des informations sur nos activités (onglet « Actions/Services ») mais aussi sur les matières qui nous animent (onglet « Thématiques »). Un de nos objectifs est également de mettre à disposition des informations à destination des acteurs et des ILI en particulier via l'onglet « Actus du secteur » (dans la catégorie « Ressources ») : appels à projets, offres d'emploi, etc.

Les portes d'entrée sur la page d'accueil et la fonction « recherche » permettent au public de trouver plus rapidement les informations pertinentes.

Réseaux sociaux

Nous avons poursuivi le développement de notre page Facebook. Le nombre d'abonnés est passé de 770 à 1415 abonnés sur cette année et les retours et interactions sont réguliers : <https://www.facebook.com/cainamur>

Notre chaîne YouTube a été également mise en place et reprend actuellement les vidéos réalisées depuis 2018 : https://www.youtube.com/channel/UC081_aT-WGMuQNo3sgKZe8w.

La page LinkedIn est également toujours en ligne mais peu utilisée : <https://www.linkedin.com/company/centre-d-action-interculturelle-de-la-province-de-namur>.

Perspectives pour 2021

Communication institutionnelle

En parallèle avec la réorganisation de l'équipe de seconde ligne, une partie de la communication institutionnelle sera revue. En effet, si nos actions restent semblables, notre angle de vue et notre présentation va changer dans les semaines à venir.

Une réflexion particulière doit toujours être portée sur l'association de l'équipe dans la communication et la diffusion d'informations. Le confinement n'a pas permis de nous y atteler en 2020 même si quelques initiatives ont vu le jour suite à la mise en ligne du nouveau site ou aux urgences liées au covid (comme la création d'un groupe de diffusion d'informations à destination des personnes étrangères via notre page Facebook).

Communication des projets

Nous continuerons de promouvoir et mettre en image les projets développés par l'ensemble de l'équipe du CAI en veillant à la cohérence de notre nouvelle charte graphique.

Supports et gestion

Conseiller en prévention

Plan d'action 2020

Le plan prévoyait l'évaluation de l'efficacité de notre plan d'urgence interne. La crise du Covid ne nous a pas permis de pouvoir faire cette évaluation. Nous avions prévu d'adapter la trousse de secours, ceci a pu être fait en décembre.

Participation au groupe de travail : service interne de prévention

Au CAI nous n'étions pas obligés d'avoir un service interne de prévention. Néanmoins, il nous a paru nécessaire de constituer un groupe de travail autour de la sécurité et du bien-être. Ce groupe réuni autour de la direction a pour mission de l'assister. Il s'agit d'une prévention de première ligne, dans laquelle on s'efforce d'apprécier les problèmes d'une manière multidisciplinaire.

Guide de redémarrage en entreprise

Lorsque le retour progressif dans les locaux a été autorisé par le CNS, nous avons construit un guide de démarrage basé sur le modèle Mensura. Sur base de ce guide, nous avons aménagé les locaux et procédé à l'acquisition de masques, visières, désinfectant et plexiglas. Si dans un premier temps, ce sont les accompagnateurs de 1^{ère} ligne qui ont pu à nouveau recevoir le public, les autres travailleurs ont rapidement suivi à raison d'un jour ou deux par semaine en présentiel. Peu avant le second confinement, nous étions passés à une présence à mi-temps moyennant une gestion stricte du nombre de présences par bâtiment.

Mise en place du télétravail pour force majeure

Une enquête a été faite auprès des équipes pour connaître leur degré de satisfaction par rapport au télétravail. En effet, le télétravail n'était pas du tout prévu dans notre règlement de travail. Un questionnaire a donc été élaboré afin d'évaluer comment les travailleurs vivaient la situation, leurs horaires habituels de travail, leurs difficultés etc.



Perspectives pour 2021

Le plan d'action 2021

Nous envisageons pour 2021 de mettre en place une nouvelle analyse de risques 'aspects psychosociaux'. Après ces mois d'isolement pour les travailleurs, nous envisageons de refaire cette analyse. Cette analyse pourra également servir de base à la mise en place du télétravail structurel (le temps de travail en télétravail, les réunions, la charge de travail etc).

Télétravail pour force majeure

Il s'agira d'appliquer les clauses reprises dans la nouvelle CCT 149 : « CCT télétravail à durée déterminée dans le cadre de la crise sanitaire »

La CCT n° 149 oblige dès à présent les entreprises qui n'ont pas encore mis en place un cadre entourant le télétravail à s'y atteler. Il s'agira donc de mettre en place une politique de bien être adaptée au télétravail.



Supports et gestion

Instances

Le CA s'est réuni 4 fois en 2020 :

Les 28 janvier, 25 février, 02 juin et 17 novembre. En raison de la pandémie les CA du 02 juin et du 17 novembre ont dû être organisés en virtuel.

Fonctionnement du conseil d'administration

Composition du CA (depuis l'AG du 5 juin 2019)

PROVINCE DE NAMUR

- Madame Isabelle Gengler (Secrétaire)
- Madame Marie-Frédérique Charles
- Madame Nermin Kumanova
- Monsieur David Fretin

VILLES

- Namur
- Monsieur Fabian Martin
 - Monsieur Mustafa Asik
 - Madame Imran Kurtulus

- Sambreville
- Monsieur Samuel Van Den Heede
 - Monsieur Pierre Hardy

ASSOCIATIF

- ALPHA 5000 : Monsieur Yoric Bridoux (trésorier)
- CAL : Monsieur André Verlaine (Président)
- CPPS : Madame Béatrice Bashizi
- CIEP : Madame Virginie Delvaux
- CINL : Monsieur Christophe Renders
- CRAIG : Monsieur Jean-François Husson
- Infor Jeunes Namur asbl : Monsieur Clément Finné
- Mirena : Madame Sandrine Everard
- Vie féminine : Madame Dominique Sonveaux

VOIX CONSULTATIVES

- UNIA : Monsieur Michel Vanderkam
- CSC : Madame Sandrine Pierlot
- FGTB : Monsieur Guy Fays
- CAI (Directrice) : Madame Benoîte Dessicy

Stratégie et développement

Le CA a suivi l'ensemble des modifications concernant le projet politique et l'évolution des travaux des axes stratégiques. Il a pu approuver la mise en application de la nouvelle charte graphique en lien avec l'axe stratégique « communication ». Il a marqué son accord pour que

le CAI prenne de la visibilité par rapport à différentes actions (participation à différentes manifestations, signature de cartes blanches et de lettres ouvertes). Il a pris les décisions nécessaires dans le cadre de la pandémie.

Suite à la nouvelle réforme de subsidiation de la Province de Namur et à sa démission au sein des instances, le CA a tenté d'envisager les solutions possibles et a mené une réflexion sur la sollicitation des pouvoirs publics locaux.

Projets

Dans l'ensemble, les projets du CAI ont été présentés au CA. Certains ont bénéficié d'un point d'attention particulier :

- Fédasil –Net2work
- PCI 2019-2022
- Journée antiracisme
- Migrants en transit
- PPLI : Le CA a suivi l'évolution du plan d'action du Plan Provincial et local d'intégration (PPLI). La plénière annuelle s'est déroulée le 27 novembre.

Mandats/interpellation politique

- Ciré : Le CA a marqué son accord pour que le CAI soit membre de l'AG du Ciré et du comité de rédaction

Gestion journalière

Le bureau s'est réuni régulièrement : 16 janvier, 11 février, 24 mars, 02 octobre et le 08 décembre. Il a repris les points de gestion quotidienne à son actif et la préparation des décisions du CA. Suite à la pandémie, certaines réunions se sont déroulées en visioconférence.

Il s'est particulièrement penché sur les ressources humaines notamment dans le cadre de la pandémie.

Aspects financiers

Le CA a avalisé le Budget 2021.

Préparation des AG

Deux AG se sont tenues en 2020, la première le 25 février avec la présentation du rapport d'activités 2019 et des perspectives 2020 et la deuxième le 17 juin pour une AG autour des statuts.

Perspectives pour 2021

Au-delà du suivi de la gestion quotidienne menée par le bureau, l'objectif du CA sera de veiller à la mise en œuvre des axes stratégiques du CAI au regard de l'environnement actuel :

- renforcer la méthodologie générale du centre au regard de la vision qui est d'être l'organe de référence sur les matières en province de Namur.
 - envisager la complémentarité du CAI avec les autres opérateurs et celle du PPLI avec les PCS locaux.
 - envisager l'harmonisation des métiers des CRI en lien avec la mesure de l'impact social et la future réforme APE.
 - suivre les enjeux de société actuels (pauvreté, migrants en transit...).
 - envisager l'ASBL sous l'angle du nouveau code des sociétés.
 - élaborer les futurs projets européens du CAI.
- Préparation de l'AG du 25 février 2021**
- Présentation du rapport d'activités 2020 et des perspectives 2021 et l'admission / démission et changement de représentants.
- Suivi de la mise en œuvre**
- suivi des travaux du projet politique et du contrat stratégique ;
 - suivi de la gestion quotidienne et des projets.
 - suivi des interpellations politiques ;
 - réflexion sur notre stratégie de communication et d'interpellation politique.

Préparation de l'AG du 10 juin 2021

- comptes, bilan et budget ;
- admission/démission/changement de représentants.



Annexes

Mandats

Au niveau régional

Discri

Dispositif de concertation et d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration

Le Discri rassemble les Centres Régionaux. Les travailleurs participent aux groupes de travail (PLI, initiatives locales, FLE, citoyenneté, bilan social, dispositif des primo-arrivants, formation, coordination).

SeTIS wallon

Service de Traduction et d'interprétariat social en milieu social

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

CMGV

Centre de Médiation des Gens du Voyage et des Roms en Wallonie

La R.W a demandé au CAI d'initier l'association devenue Asbl. Depuis, la directrice du CAI est membre du CA.

Comité d'accompagnement FSE

Fond social européen

Initié par la Région wallonne rassemblant les centres régionaux.

AMIF

Le CAI fait partie du comité de pilotage du projet AMIF des Cri introduit par le Cric.

FESEFA

Fédération des Employeurs du Secteur de l'Education Permanente et de la Formation des Adultes asbl

Le CAI est membre de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

La directrice représente les centres régionaux au conseil d'administration.

CASIW

La Cellule d'Appui pour la Solidarité Internationale Wallonne

Le CAI représente les OSIM (organismes de solidarité internationale issue de l'immigration) de la province de Namur.

CESW

Conseil Economique et Social de Wallonie

Le CAI est membre effectif au sein de la section « Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère » de la Commission Action/Intégration sociale du CESW.

Au niveau provincial

Comité d'accompagnement

Exigence du Contrat de gestion Province.

Il est composé des représentants de la Province et du CAI.

Cellule de lutte contre l'exclusion sociale et l'illettrisme de la Province de Namur

Le centre fait partie du jury de sélection de l'appel à projets.

Réseau « Territoire de la Mémoire » de la Province de Namur

Le centre fait partie du jury de sélection de l'appel à projets.

CSA

Coordination sida assuétude

Le C.A.I est membre de l'assemblée générale.

Sigles et acronymes utilisés au CAI par ordre alphabétique

(dans ce rapport d'activités ou ailleurs...)

Mise à jour : 2020

Canal C
Le CAI est membre du conseil d'administration.

CLPS
Centre local de promotion de la santé en Province de Namur
Le CAI est membre de l'assemblée générale.

IBEFE
Instances Bassin Enseignement qualifiant Formation - Emploi
Le CAI participe aux réunions en tant que membre invité avec voix consultative.

Lire & Ecrire
Le CAI est membre du conseil d'administration.

Info Jeunes :
Le CAI est membre de l'assemblée générale.

Centre Culturel Régional de l'arrondissement de Namur

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

Craig
Centre de Recherche en Action publique, Intégration et Gouvernance
Le CAI est membre de l'assemblée générale.

A.D.A.S.	Aide aux devoirs et animation
ACRF	Action chrétienne rurale des femmes
ADDE	Association pour le Droit des Etrangers
AFICo	Animation Formation Information Coordination (asbl.)
AG	Assemblée générale
AMO	Aide en milieu ouvert
AMU	Aide médicale urgente
AMIF	Fonds Asile, Migration et Intégration
AOC	Atelier d'orientation citoyenne
APD	Aide aux personnes déplacées
APE	Aides à la promotion de l'emploi
APEF	Association paritaire pour l'emploi et la formation
APL	Aide personnalisée au logement
AS	Assistant social
ASBL	Association sans but lucratif
AVIQ	Agence pour une vie de qualité
BAPA	Bureau d'accueil des primo-arrivants
BRPP	Bail de la résidence principale du preneur
C(P)SA	Coordination (provinciale) sida assuétudes
CAI	Centre d'action interculturelle
CA	Conseil d'administration
CAIBS	Centre d'action interculturelle de la Basse Sambre
CAO	Centre d'accueil et d'orientation
CAR	Centre d'accueil pour réfugiés
Carda	Centre d'Accompagnement Rapproché pour Demandeurs d'Asile en souffrance mentale
CASIW	Cellule d'Appui pour la Solidarité Internationale Wallonne
CBAI	Centre bruxellois d'action interculturelle
Ce.R.A.I.C.	Centre régional d'action interculturelle du Centre (La Louvière)
CEB	Certificat d'études de base
CECLR	Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme
CECR	Cadre européen commun de références (niveau de langues)
CEDEM	Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations
CEFo	Carrefour Emploi Formation
CEPAG	Centre d'Education Populaire André Genot
CESS	Certificat d'enseignement secondaire supérieur
CESEF	Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation
CGE	ChanGement pour l'Égalité
CHRVS	Centre hospitalier régional du Val de Sambre
CIFoP	Centre Interuniversitaire de Formation Permanente
CINL	Centre des immigrés Namur-Luxembourg
CIRÉ	Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Étrangers
CLPS	Centre local de promotion de la santé
C.N.C.D.	Centre national de coopération au développement
CoDIS	Comité de Dialogue Interculturel Sambrevillois
CPAS	Centre public d'action sociale
C.R.A.I.G.	Centre de Recherche en Action publique, Intégration et Gouvernance
CRI	Centre régional d'intégration

Au niveau local

Plateformes partenariales du Forem
Le CAI participe à celles de Namur et Sambreville, Andenne et Dinant.

Plans de Cohésion Sociale
Le CAI est membre de droit des comités d'accompagnement et participe à certains groupes de travail. (Namur, Sambreville, Andenne, Gembloux, Viroinval, Florennes, Dinant, Onhaye, Anhée, Beauraing, Couvin, Fosses-la-Ville, Hastière, Houyet, Jemeppe-Sur-Sambre, Mettet, Rochefort, Sombreffe, Somme-Leuze, Philippeville et Ciney).

Namur

Plateforme namuroise du Social de Namur
Le CAI est membre du comité de pilotage pour le secteur éducation/culture/ interculturel.

Alpha 5000
Le centre fait partie de l'assemblée générale suite à la reprise du secteur « français pour non francophones » du CAI.

Relais social urbain namurois
Le CAI est membre de l'assemblée générale.

New
Namur - Europe - Wallonie
La participation à New permet la mise en relation avec les acteurs notamment du monde du privé.

Fucid
Forum universitaire pour la coopération internationale au développement
Le centre fait partie de l'assemblée générale et du comité de rédaction.

Sambreville

Crac's
Centre régional d'Action Culturelle de Sambreville
Le CAI est membre de l'assemblée générale.

Plateforme communale des quartiers
Le CAI est membre du conseil d'administration.

CRIBW	Centre régional d'intégration du Brabant Wallon	NEW	Namur-Europe-Wallonie
CRIC	Centre régional d'intégration de Charleroi	OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
CRIDEP	Centre de Relations Internationales, de Développement et d'Éducation Permanente	OSIM	Organisation Solidarité Issus de la Migration
CRIPEL	Centre régional pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège	PAC	Présence et actions culturelles
CRVI	Centre régional de Verviers pour d'intégration	PCI	Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité
CSCIN	Centre socioculturel des immigrés de la province de Namur	PCS	Plan de cohésion sociale
CSEF	Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation	PEOE	Personne étrangère ou d'origine étrangère
CSC	Confédération des syndicats chrétiens	PF	Plateforme
CV	Curriculum vitae	PFV	Plateforme francophone du volontariat
D+	Discrimination positive	PFCQ	Plate-forme Communale des Quartiers
DA	Demandeur d'asile	PIPSa	Pédagogie interactive en promotion de la santé
DAPA	Dispositif d'accueil des primo-arrivants	PIPISS	Portefeuille Intégré de Projets Structurants en Insertion Sociale à Sambreville
DE	Demandeur d'emploi	PLIC	Plan local d'intégration et de cohabitation
DE CCI	Demandeur d'emploi chômeur complet indemnisé	PMS	Psycho-médico-social
DEI	Demandeur d'emploi indemnisé	PPLI	Plan provincial et local d'intégration
DICS	Direction interdépartementale de la Cohésion sociale	PSE	Promotion de la Santé à l'Ecole
DISCRI	Dispositif de concertation et d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration	PST	Plan stratégique transversal
DISIE	Dispositif d'interventions intégrées pour l'emploi	PSIPN	Plateforme de solidarité internationale de la province de Namur
EFT	Entreprise de formation par le travail	R.I.(S)	Revenu d'intégration (sociale)
ENARO	European network of asylum reception organizations	RDC	République Démocratique du Congo
ETP	Equivalent temps plein	RIN	Radio interculturelle namuroise
FCPPF	Fédération des centres pluralistes de planning familial	RSUN	Relais social urbain namurois
FEI	Fonds européen d'intégration	RUN	Radio universitaire namuroise
FIC	Formation à l'intégration citoyenne	RWLP	Réseau wallon de lutte contre la pauvreté
FIFF	Festival international du film francophone	SAJ	Service d'aide à la jeunesse
FIPI	Fonds d'impulsion à la politique d'immigration	SCI	Service Civil International
FLE	Français langue étrangère	SEFoP	Service d'Education et de Formation Populaire
FRB	Fondation Roi Baudouin	SEM	Service entraide migrants
FRW	Fondation rurale de Wallonie	SetIS	Service de traduction et d'interprétariat social
FSE	Fonds social européen	SIDD	Séance d'info «Droits et devoirs»
FUCID	Forum Universitaire de Coopération Internationale et de Développement	SIEP	Service d'Information sur les Etudes et les Professions
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles	SIREAS	Service international de recherche, d'éducation et d'action sociale
GABS	Groupe d'animation de la Basse-Sambre	SIS	Services d'Insertion Sociale
GAI	Groupe d'action interculturelle	SMES-B	Santé mentale et exclusion sociale –Belgique
GERME	Groupe de recherche sur les Relations Ethniques, les Migrations et l'Egalité	SPAS	Service provincial d'action sociale
GT	Groupe de travail	SPW	Service public de Wallonie
HENALLUX	Haute école de Namur – Liège – Luxembourg	SSI	Semaine de la solidarité internationale
Hors UE	Hors Union Européenne	STICS	Service pour la transformation, l'innovation et le changement social
IDEF	Institut pour le Développement de l'Enfant et de la Famille	UBO	Ultimate Beneficial Owner
IEPSCF	Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française	UCL	Université catholique de Louvain
IFAPME	Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises	ULiège	Université de Liège
ILA	Initiative locale d'accueil	U	Namur Université de Namur
ILDS	Initiative locale de développement social	UVCW	Union des Villes et Communes de Wallonie
ILFoP	Institut Libre de Formation Permanente	VMC	Vlaams minderheden centrum
ILI	Initiative locale d'intégration	VTC	Vivre et communiquer au travail
INAMI	Institut national d'assurance maladie-invalidité		
INS	Institut national de statistiques		
IRFAM	L'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations		
ISP	Insertion socioprofessionnelle		
ITECO	Centre de formation pour le développement et la solidarité internationale		
ITN	Institut Technique de Namur		
KCE	Centre fédéral d'expertise de soins santé		
LDDE	Ligue des Droits de l'Enfant		
MENA	Mineur étranger non accompagné		
MI	Médiation interculturelle		
MIN	Mentorat interculturel namurois		
MJT	Maison des jeunes de Tamines		
MM	Maison médicale		

Equipe du CAI



Direction



Benoîte Dessicy

Equipe administrative



Fabienne Debecker
- coordination administrative et financière



Khadija Akantayou
- secrétariat de direction



Axel Decaestecker
- secrétariat général



Ghislaine De Block
- organisation d'événements



Nadjet Dgidi
- entretien des bâtiments, accueil et intendance



Benjamin Willame
- comptabilité

Equipe pédagogique



Emilie de Liamchine

- coordination pédagogique et de projets



Bernard Forget

- coordination du parcours d'intégration



Emily Seleck - communication

1^{ère} ligne

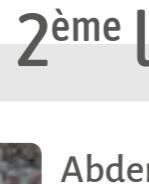
Accompagnement interculturel



Souleyman Abba



Rahmi Gursever



Abderrahman Akantayou
- coordination d'activités d'intégration



Catherine Hachez
- coordination d'activités d'intégration



Shpetime Beca

Armand Nyoung



Louis Berny - lutte contre le racisme



Juliette Lavency
- formations



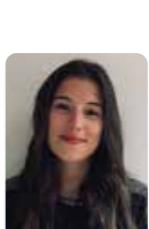
Rosette Feza Bisimwa



Florine Thibeaux



Catherine Solek



Maxime Fabry
- coordination d'activités d'intégration



Milana Gerikhanova



Estelle Lecroart
- coordination d'activités d'intégration

2^{ème} ligne



Rapport d'activités 2020

Perspectives 2021



Éditrice responsable : Benoîte Dessicy, 081 73 71 76

N° d'entreprise 0429681789 - Compte bancaire : BE10 0012 3001 8604 - RPM Tribunal de Namur - janvier 2021

